

Note de la rédaction

Une erreur technique qui s'est glissée dans la confection du journal, au cours de la nuit de lundi à mardi, a eu pour effet de priver les lecteurs du SOLEIL de l'Est du Québec d'une page d'actualité régionale, hier. La page A-8 comprenait les textes destinés aux circonscriptions de Frontenac, Lotbinière, Beauce, Charlevoix et Portneuf. Le tout rentre dans l'ordre habituel aujourd'hui.

Le gazoduc à l'ordre du jour

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Les audiences du sous-comité des programmes du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER), qui ont lieu demain et vendredi à Percé, ne pourront éviter d'aborder la brûlante question du tracé du gazoduc.

Le sous-comité est chargé de recueillir les doléances de la population par rapport aux programmes du MEER. Dix-sept intervenants ou organismes de l'Est du Québec ont adressé un mémoire au groupe présidé par le député fédéral de Sherbrooke,

M. Irénée Pelletier.

Parmi les documents dont LE SOLEIL a pu obtenir copie, quelques-uns réclament l'extension du pipeline, qui acheminera le gaz naturel jusqu'à leur territoire. Pour se conformer au mandat du sous-comité, les mémoires demandent leur part de gaz naturel en affirmant que le MEER doit s'impliquer dans la mise en place d'infrastructures

et que le gaz naturel représente l'infrastructure permettant le développement régional.

Pour la Commission de développement économique Port-Daniel / Percé, le MEER "doit faire en sorte que le gaz naturel se rende dans notre région", situant cette demande dans la mise en place d'un plan de développement de leur secteur. Selon

l'Association des agents pour le développement économique de l'est du Québec, "les meilleurs programmes du MEER ne pourront suffire à combler la non-présence du gaz naturel dans l'Est du Québec par rapport aux autres régions du Québec et des Maritimes."

"S'ils attaquent du point de vue des infrastructures, a admis un porte-

parole du MEER, ça risque d'être un bon sujet... à discuter." Les audiences ont pour but d'étudier l'impact des programmes actuels du MEER. Certaines sources ont indiqué que les effets d'une telle consultation ne se fera sentir qu'à moyen ou long terme. Le sous-comité est composé de dix députés du Parti libéral fédéral et d'autant de députés de l'Opposition.

La Régie des marchés agricoles doit rendre sa décision sous peu

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil

RIMOUSKI — La Régie des marchés agricoles du Québec a tenu la semaine dernière deux journées d'audiences publiques à Rimouski au cours desquelles elle a entendu les interventions de personnes ou organismes venus exposer leurs vues contre ou en faveur du règlement relatif à l'exclusivité de la vente du bois de sciage, de déroulage, de charbon et de chauffage, que détient le Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent.

Rappels que c'est l'année dernière que le Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent a obtenu cette exclusivité à la suite d'audiences publiques. Mais c'est en avril dernier seulement que le syndicat mettait le règlement en application.

C'est alors qu'au cours de l'été a surgi un mouvement d'opposition à ce règlement chez des membres du syndicat d'une part, mais aussi et surtout peut-être chez les industriels du sciage. Ce mouvement d'opposition aurait recueilli plus de 2,000 signatures, dans une pétition demandant à la Régie des marchés agricoles de réexaminer ce règlement d'exclusivité.

Selon les dirigeants du syndicat, il est manifeste que les dissidents se font ainsi les porte-parole de l'industrie du sciage, puisque les prix ne peuvent plus être négociés qu'avec le syndicat. Et quand on demande pourquoi

des producteurs de bois pourraient être intéressés à faire abolir ce règlement d'exclusivité, on explique — mais ce genre d'affirmation n'est pas reprise devant la régie — que pour plusieurs petits producteurs, la coupe du bois n'est qu'un revenu d'appoint après les prestations d'aide sociale ou d'assurance-chômage. Avec ce règlement d'exclusivité, explique-t-on, ces derniers ne peuvent plus négocier la vente de leur bois avec les industriels et se voient forcés de déclarer leurs revenus provenant de la coupe de bois.

D'autres encore s'opposent au contingentement des coupes de bois qui doivent ainsi être décidées par le syndicat au prorata de la demande. Selon le syndicat, ce contingentement a également pour objectif d'éviter la surexploitation des boisés privés.

Au cours des deux derniers jours, donc, les tenants des différentes thèses sont venus exposer les doléances et intérêts. Dans la liste des témoins présentés par le syndicat, plusieurs membres sont venus expliquer qu'ils avaient signé la pétition des dissidents, mais qu'ils le regrettaient aujourd'hui parce qu'ils n'avaient pas compris la portée de leur geste. On a également tenté de démontrer que plusieurs signataires de la pétition ne sont pas des producteurs de bois. On s'attend maintenant que la régie rende sa décision d'ici une quinzaine de jours sur le maintien ou l'abrogation de ce règlement d'exclusivité.

Le Cercle de presse recommande la réouverture de la station CKBM

par Réal LABERGE

SAINT-JEAN-PORT-JOLI — Selon le Cercle de presse de la Côte-du-Sud, la population de Montmagny et de la région ne peut accepter la fermeture du poste de radio CKBM, d'autant plus que Montmagny se pare du titre de "capitale de la Côte-du-Sud".

Soulignant que l'un de ses objectifs principaux est de promouvoir la cause de l'information dans le territoire allant de Montmagny à Rivière-du-Loup, l'association professionnelle préconise un règlement

rapide du conflit de travail en cours depuis déjà trois semaines.

C'est ce qui ressort d'un souper de reprise des activités, qui regroupait 12 des 22 membres du cercle de presse, ces jours derniers, à Saint-Jean-Port-Joli.

Prises de position

D'une part, le Cercle de presse de la Côte-du-Sud a émis l'opinion que les informations qu'il détenait sur la situation à Radio CKBM Inc. indiquait

qu'on se retrouvait devant une grève "légitime" des 10 employés de cette station radiophonique.

Cette prise de position a été adoptée par décision majoritaire seulement.

D'autre part, les journalistes et agents d'information de l'organisme ont été unanimes à déclarer "qu'ils voyaient d'un très bon oeil l'initiative prise par un groupe de dix hommes et femmes d'affaires de Montmagny, qui se sont montrés intéressés à se porter acquéreurs du poste CKBM.

Le cercle a également encouragé tous les organismes de Montmagny et de la région à favoriser ou appuyer une telle acquisition, que ce soit par le groupe d'acheteurs concerné ou tout autre regroupement du genre.

Les membres du cercle de presse ont encore émis le souhait que la réouverture du poste CKBM soit l'occasion d'un programme de développement favorisant une plus grande rentabilité de la station radiophonique de Montmagny.

Ententes directes entre le MEER et les petites régions (Gilles Bourget)

par Michel CORBEIL

du bureau du SOLEIL

MATANE — Sans passer par l'intermédiaire du Québec, le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER) devrait "revenir aux ententes régionales de développement, mais les appliquer à des entités régionales plus petites".

Cette recommandation fait partie du mémoire de la Commission de développement économique Port-Daniel / Percé qui sera soumis au comité d'étude des programmes du MEER, réuni à Percé, les 8 et 9 octobre.

Rejoint à Chandler, siège de la commission, le commissaire industriel Gilles Bourget a expliqué: "Ce n'est pas que nous nions l'importance du gouvernement provincial, mais les priorités doivent être déterminées à des niveaux et des lieux qui nous sont accessibles".

Le MEER, a avancé M. Bourget, devrait être en mesure de s'entendre

directement avec de petites régions.

"Ce n'est pas que nous ne reconnaissons pas le besoin de concertation et de coordination entre Québec et Ottawa, mais nous sommes les premiers interlocuteurs concernés. Le pouvoir ultime doit appartenir aux citoyens. Pourquoi les citoyens ne négocieraient-ils pas directement avec Québec ou Ottawa?"

Le mémoire préparé par M. Bourget suggère de revenir aux ententes régionales de développement, pratique abandonnée au début des années 1970. "Tant qu'il y aura des ententes sectorielles applicables à toute la province, elles seront faites en fonction de Montréal et des autres grands centres urbains et nous serons toujours les oubliés".

Régions d'appartenance

Selon le commissaire, le MEER devrait se diriger vers une aide s'adressant à de "réelles entités ré-

gionales" qui pourraient correspondre aux régions d'appartenance telles que définies par les Municipalités régionales de comté (MRC).

Le mémoire est rédigé à l'enseigne du morcellement d'une région administrative jugée trop grande. "Les fonctionnaires du MEER sont différents de ceux des autres ministères. Ils sont orientés vers le développement", a commenté M. Bourget.

Pour augmenter l'efficacité du ministère, le mémoire recommande, entre autres:

- de considérer la Gaspésie comme une entité régionale distincte dans l'est du Québec et la doter de son propre bureau du MEER;

- d'entreprendre des plans de développement d'entités régionales petites (le mémoire donne l'exemple du secteur Port-Daniel / Percé, suggérant, entre autres, que le gaz naturel s'y rende et que le MEER aide à

la mise en place d'infrastructures municipales, routière, portuaire et aérienne);

- d'élargir la loi sur les subventions au développement régional (LSDR). "C'est une bonne loi, souligne M. Bourget. Elle est cependant limitative pour notre région (comme pour le reste de la Gaspésie) et pénalise nos entreprises. Elle est faite pour privilégier le secteur secondaire de la transformation alors que notre structure économique repose encore largement sur le secteur primaire".

Selon le mémoire, le MEER devrait agir à la fois comme "ministère-parapluie" (pour coordonner l'action des autres ministères fédéraux) et comme chien de garde des intérêts des régions économiquement défavorisées. "Pour faire en sorte que l'est du Québec et notre région aient leur part" en ce qui concerne, par exemple, le gazoduc, a conclu M. Bourget.



STEINBERG

Mettez nos super-spéciaux de la partie!

Centre Lebourgneuf
Place des Quatre Bourgeois

Les prix annoncés dans cette page sont valables aux supermarchés mentionnés ci-contre, jusqu'à la fermeture mardi prochain 19h. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.



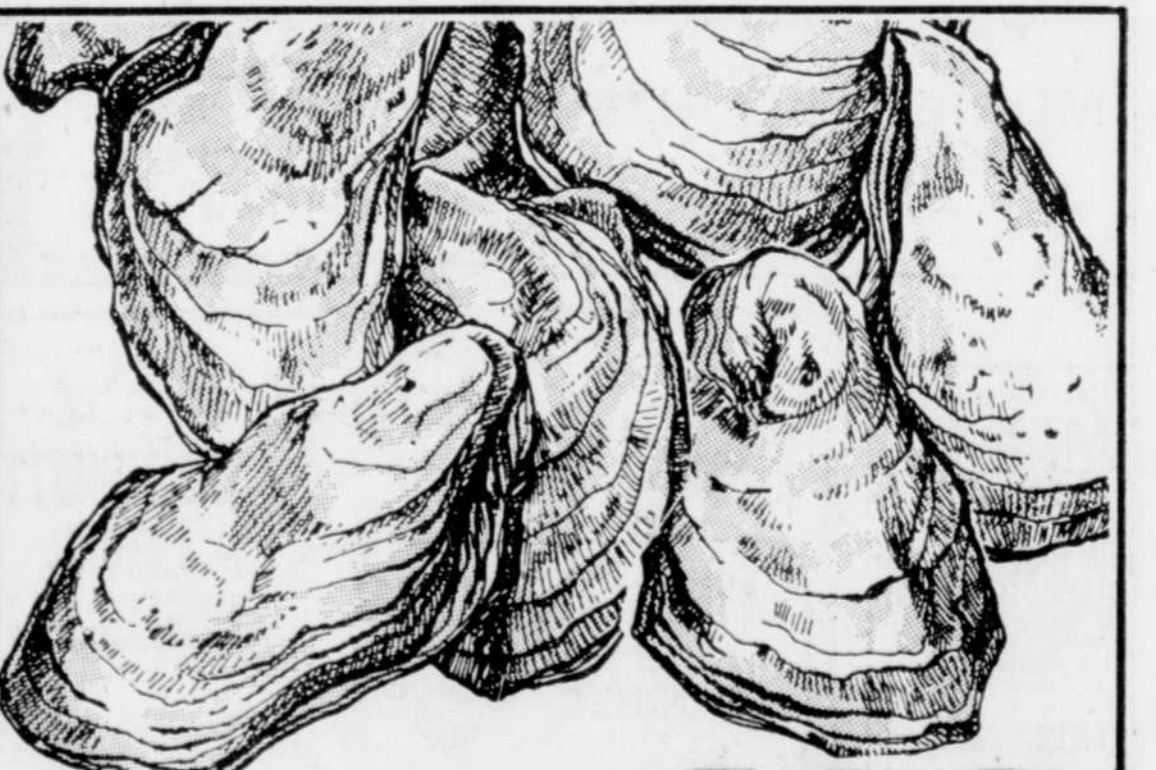
Vous pouvez trouver trois différentes catégories d'huîtres sur le marché.

La catégorie Standard: correspond à une huître à grosse ou petite écaille généralement mince. Difficile à ouvrir, sa chair est excellente.

La catégorie de Choix: C'est celle-ci que Steinberg vous offre à rabais cette semaine. Son écaille est de grosseur moyenne et généralement uniforme. Facile à ouvrir, sa chair est excellente. Nous croyons qu'elle vous offre le meilleur rapport qualité/prix.

La catégorie de Fantaisie: C'est la toute première qualité. L'écaille est épaisse, facile à ouvrir. Sa chair est excellente.

Bonne dégustation!



PINCES DE CRABE DES NEIGES SURGELÉES LUXURY
PQT DE 400 g

4.28

HUÎTRES DE CHOIX FRAÎCHES EN COQUILLE
LA LB

1.28

DORADES GRISES FRAÎCHES ENTIÈRES
LA LB

2.48

PATTES DE CRABE DES NEIGES SURGELÉES
LA LB

2.58

DORÉ JAUNE FRAIS ENTIER
LA LB

3.48

FILETS DE MORUE FRAIS
LA LB

2.48

Transformation et conditionnement du sirop **Entrepôt et usine seront hors du Parc de l'Erable**

par Paul-Henri DROUIN
SAINT-GEORGES — Quoique la mise en place d'un entrepôt pour le sirop d'érable et d'une usine de conditionnement et de transformation de ce produit est une priorité pour les acériculteurs de la Beauce, ce projet que l'on évalue à quelque \$150,000 est loin d'être réalisé.
 C'est ce qu'a affirmé, hier, au SOLEIL, M. Mario Rodrigue, secrétaire du Syndicat des acériculteurs de la Beauce, en ajoutant "qu'un projet de développement communautaire du Canada se penchera sur la possibilité d'une telle réalisation du Parc de l'Erable à Beauceville".
 Selon M. Rodrigue, "advenant que ce projet soit mis de l'avant, on se doit qu'il soit réalisé à l'extérieur du Parc de l'Erable, afin que ce dernier endroit conserve son entité légale de compagnie à but non lucratif et de-

meure un lieu pour des parties de cabane à sucre et prendre des repas".
 Ce qui est important pour le moment, a précisé M. Mario Rodrigue "c'est de se donner une structure pour vendre à court terme la récolte de 1982".
 D'après M. Rodrigue, "l'acériculture est une richesse unique mal gérée et les principaux problèmes qui rongent présentement l'industrie acéricole mettent sérieusement en danger cette richesse naturelle typiquement beauceronne".
 Un bref résumé de la situation, a expliqué le porte-parole du Syndicat des acériculteurs de la Beauce, "nous démontrons que de 1978 à 1981, la production des produits de l'érable a presque doublé, passant de 20 à 37 millions de livres, tandis que la consommation n'augmentait que de 35 pour 100, créant ainsi un inventaire possible de

15 millions et plus de livres au début de la récolte 1982 pour l'ensemble du Québec".
 Il en résulte, a déclaré M. Mario Rodrigue, "que les problèmes de vente obligent les producteurs à supporter la valeur de leur récolte (compte tenu du bill C2) en plus de subir une baisse de 20 pour 100 dans le prix de vente de leur produit et ce, en dépit de l'augmentation continue des coûts de production".
Des mesures
 A court terme, une intervention gouvernementale s'impose et l'organisme des acériculteurs demande au gouvernement du Québec:
 — d'établir un programme d'aide de support des inventaires pour l'année 1981 et les années à venir;
 — de combler par l'entremise d'un programme d'assurance-sta-

bilisation la différence entre le prix de vente des produits de l'érable et le coût de production établi, lequel coût de production doit être révisé à partir d'études et d'enquêtes plus représentatives.
 Considérant que les problèmes que vivent les acériculteurs sont étroitement liés à la vente du produit, M. Mario Rodrigue considère "qu'il y aurait avantage d'accroître le budget du gouvernement consacré à la promotion".
 Pour ce faire, M. Rodrigue est d'opinion que les acériculteurs sont prêts à s'impliquer dans un programme à frais partagés.
 "D'autre part, a-t-il dit, il est évident que la recherche sur les techniques de production et de transformation soit intensifiée voire même doublée."

en bref



Transplantation embryonnaire
 Pour obtenir rapidement un troupeau pur-sang, plusieurs éleveurs de bovins laitiers, comme Louise et Fernand Fillion, de la Ferme Nandcol à Lyster, dans la circonscription de Lotbinière, utilisent la transplantation embryonnaire. Flash a mis bas cette année 20 veaux (12 génisses et 8 mâles), sept en mai issus du réputé taureau Make-Rite, et 13 en août, des descendants du taureau populaire Tempo.

Le quai de Pointe-au-Pic fermé aux voitures durant les fins de semaine

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)
POINTE-AU-PIC — Le ministère des Transports a décidé d'interdire aux automobilistes l'accès au quai de Pointe-au-Pic durant les fins de semaines.
 Des barrières sont disposées à l'entrée de l'infrastructure portuaire à compter du vendredi, à 15h, jusqu'au dimanche en soirée. Une agence de sécurité assure la surveillance de lieux durant ce laps de temps.
 Cette mesure a été prise afin d'assurer un meilleur contrôle des activités. Le quai de Pointe-au-Pic est particulièrement achalandé, lors des fins de semaines, durant la saison de pêche à l'éperlan.
 Pointe-au-Pic était en train de se créer une réputation peu enviable. Au cours des dernières années, on a assisté à des échanges de propos acerbes et même à des bagarres entre les pêcheurs à l'éperlan et les propriétaires de bateaux de plaisance qui voulaient accoster.
 Vers la fin du mois d'août dernier, des individus ont même coupé les amarres de trois navires qui ont été s'échouer sur des rochers, causant ainsi des dommages considérables.

C'est à la suite de ces incidents que le ministère a décidé d'agir.
 Le maire de l'endroit, M. Jean Lajoie, approuve le geste du ministère des Transports tout en déplorant qu'on en soit rendu là. "C'est dommage, parce que ce sont des Charlevois qui vont devoir payer pour les gestes de pêcheurs venus de l'extérieur et qui se comportent comme une bande de sauvages", affirme-t-il.

magistrat en soulignant qu'il a vérifié personnellement si les plaintes étaient fondées.
 La municipalité de Pointe-au-Pic a obtenu la charge de l'entretien du quai depuis le mois de juin dernier. "Notre homme s'est rendu à plusieurs reprises sur le quai pour demander aux gens d'avoir plus de civisme et il s'est fait royalement engueuler".
 Cette mesure est qualifiée d'ex-

périmentale. Le gros de la saison de pêche à l'éperlan est passé et les plaisanciers se font plus rares. On analysera les résultats obtenus, afin de savoir si l'on doit encore procéder ainsi l'an prochain.
 L'interdiction d'accès par automobile à d'autres quais de Charlevoix a déjà été mise de l'avant et elle a remporté des résultats satisfaisants. C'est le cas, par exemple, de Saint-Siméon.

Téléphone à clavier disponible pour les abonnés de Val-Alain

VAL-ALAIN (AMV) — Depuis une semaine, à Val-Alain, les abonnés de Québec-Téléphone peuvent demander l'installation d'un appareil avec système de composition à clavier. Ils devront cependant continuer à payer des frais d'interurbain pour téléphoner dans la municipalité voisine de Villerooy.
 Un communiqué émis par la compagnie précise, en effet, "qu'en ce qui concerne le service régional, c'est-à-dire les circonscriptions qui peuvent

être rejointes sans frais d'interurbain, il n'y aura aucun changement dans l'immédiat".
 Actuellement, seule la région de Saint-Flavien (couverte par l'indicateur régional 744), incluant les municipalités de Joly, Issoudun, Dosquet et Laurier-Station, peut être atteinte sans frais d'interurbain.
 Les abonnés, qui bénéficient d'une ligne individuelle ou à deux abonnés ont eu la surprise de constater qu'il n'est plus nécessaire de parler à

la téléphoniste pour faire acheminer un appel interurbain. On sait toutefois que les lignes seules ou à deux abonnés sont réservées aux gens du village. Dans les rangs, sauf exception, on partage toujours la ligne à quatre.
 Ces changements auront pourtant coûté \$200,000 à Québec-Téléphone, précise le communiqué. Il s'agit, dit-on, d'un équipement "des plus sophistiqués" qui sera rattaché au central numérique de Saint-Flavien.

Tenu responsable

SAINT-JOSEPH (P.H.D.) — Clément Gagné, du 252 rue Labbé, à Vallée-Jonction, en Beauce, a été tenu criminellement responsable de la mort de Mme Thérèse Pelchat (Vaillancourt), âgée de 49 ans, du 755 de la 29e Rue à Ville Saint-Georges-Ouest, survenue à Vallée-Jonction, le 7 juillet 1981, des suites d'un accident sur la route 173.

Suite aux témoignages de M. et Mme Albert Perreault, il apparaît comme le souligne Me Gabriel Garneau dans son rapport "qu'il ne fait aucun doute que Clément Gagné conduisait son véhicule automobile de façon dangereuse et sans prendre les précautions nécessaires avant d'effectuer des dépassements à une vitesse non permise mettant ainsi la vie des autres et sa vie en danger".

Ce verdict a été prononcé par le coroner du district de Beauce, Me Gabriel Garneau, de Saint-Georges, au terme d'une enquête qui lui a permis d'entendre des témoins au palais de justice de Saint-Joseph.

Passe-Partout à Saint-Edouard

SAINT-EDOUARD — Passe-Partout, Passe-Carreau et Passe-Montagne seront en personne à Saint-Edouard, le dimanche 8 novembre. C'est le comité d'école qui s'est occupé de les faire venir. Les spectacles se donneront à la salle paroissiale à 12h30, 13h45 et 15h. Le prix d'entrée est fixé à \$2.50. Des cartes sont en vente dès maintenant dans la plupart des magasins d'alimentation et commerces de la région. On peut aussi contacter la présidente du comité d'école, Denise Lemay, à 796-2473. Les recettes de la journée serviront à organiser des activités éducatives pour les enfants de l'école Du Chêne.

Le véhicule de Thérèse Pelchat fut heurté par le véhicule propriété de Lauréat Gagné et conduit par Clément Gagné. Un troisième véhicule fut impliqué dans cet accident, soit celui conduit par Michel Poulin.



STEINBERG

Mettez nos super-spéciaux de la partie!

Centre Lebourgneuf

Place des Quatre Bourgeois



PINCES DE CRABE DES NEIGES SURGELÉES LUXURY POT DE 400 g

4.28



HÙITRES DE CHOIX FRAÎCHES EN COQUILLE LA LB

1.28

DORADES GRISES FRAÎCHES ENTIÈRES LA LB

2.48

PATTES DE CRABE DES NEIGES SURGELÉES LA LB

2.58

DORÉ JAUNE FRAIS ENTIER LA LB

3.48

FILETS DE MORUE FRAIS LA LB

2.48

Les prix annoncés dans cette page sont valables aux supermarchés mentionnés ci-contre, jusqu'à la fermeture mardi prochain 18h. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.

Objectif de \$300,000 pour la Fondation du collège de Lévis

par Gilles PEPIN
 du bureau du Soleil

LEVIS — "Fais le don... c'est ta participation". Voilà le thème d'une campagne qui se déroulera jusqu'à la fin de mai 1982 et qui occupera quelque 60 sollicitateurs bénévoles pour recueillir \$300,000.

La Fondation du collège de Lévis, fondée il y a trois ans, a déjà sensibilisé des organismes religieux et des citoyens au maintien de la qualité des services dispensés par le collège de Lévis. Vu le rayonnement de cette institution bien implantée dans le milieu, la Fondation du collège de Lévis donne cette année une nouvelle orientation à sa campagne: elle invite la population en général, et particulièrement les institutions financières et les gens d'affaires, à souscrire généreusement.

Selon Me Michel Leblond, président de la Fondation du collège, cet organisme représente plus de 1,000 personnes ou organismes qui ont donné des sommes qui permettent de disposer aujourd'hui d'un capital de plus de \$463,000, et ce, après avoir

consacré à ses oeuvres déjà plus de \$35,000.

M. Leblond a précisé que la Fondation ne peut travailler qu'avec le revenu de ses capitaux. Le fonds de capital croît et, à chaque année, l'organisme peut consacrer à ses oeuvres les revenus générés par ce capital. Cela explique la nécessité d'un fonds beaucoup plus considérable, a-t-il ajouté.

Différentes activités seront organisées afin de souligner cette campagne de souscription: allocutions de

vant des clubs sociaux et associations de la région, spectacles et concerts dans les centres commerciaux de la région, etc...

Assurances

L'abbé Yves Montambault, recteur du collège de Lévis, a signalé que les dirigeants de l'établissement attachent une grande importance à l'existence et au travail de la Fondation. "La Fondation, en soi, est un té-

moignage rassurant, pour nous de l'intérieur, de l'attachement à l'oeuvre du collège."

"Plus encore que de nous fournir une aide financière, cette marque d'intérêt confirme l'importance de l'établissement et de son oeuvre d'éducation ainsi que de son intégration au milieu", a dit l'abbé Montambault.

Selon M. Montambault, le collège de Lévis tient à poursuivre son oeuvre d'éducation dans le respect de ses caractéristiques propres. "Il est d'intérêt public qu'il continue d'offrir des services complémentaires de ceux de l'école publique."

Le responsable de la campagne, M. Maurice Ampleman, lors de la conférence d'information qui a eu lieu hier à Lévis, a présenté les directeurs des sollicitateurs, MM. Bertrand Lemelin et Edouard Ruel. Il a présenté également le coordonnateur de la campagne, M. Robert Lachance.

M. Ampleman a aussi signalé: "Il est de plus en plus impérieux et urgent que la Fondation atteigne son objectif initial qui était la constitution d'un fonds de un million de dollars."



la fondation
 collège
 de Lévis

La Fondation du collège de Lévis: une identification visuelle intimement associée à l'épi de blé — des grains, symboles de croissance et de prospérité.

Le Cercle de presse recommande la réouverture de la station CKBM

par Réal LABERGE

SAINT-JEAN-PORT-JOLI — Selon le Cercle de presse de la Côte-du-Sud, la population de Montmagny et de la région ne peut accepter la fermeture du poste de radio CKBM, d'autant plus que Montmagny se pare du titre de "capitale de la Côte-du-Sud".

Soulignant que l'un de ses objectifs principaux est de promouvoir la cause de l'information dans le territoire allant de Montmagny à Rivière-du-Loup, l'association professionnelle préconise un règlement rapide du conflit de travail en cours depuis déjà trois semaines.

C'est ce qui ressort d'un souper de reprise des activités, qui regroupait 12 des 22 membres du cercle de presse, ces jours derniers, à Saint-Jean-Port-Joli.

Prises de position

D'une part, le Cercle de presse de

la Côte-du-Sud a émis l'opinion que les informations qu'il détenait sur la situation à Radio CKBM Inc. indiquait qu'on se retrouvait devant une grève "légitime" des 10 employés de cette station radiophonique.

Cette prise de position a été adoptée par décision majoritaire seulement.

D'autre part, les journalistes et agents d'information de l'organisme ont été unanimes à déclarer "qu'ils voyaient d'un très bon oeil l'initiative prise par un groupe de dix hommes et femmes d'affaires de Montmagny, qui se sont montrés intéressés à se porter acquéreurs du poste CKBM."

Le cercle a également encouragé tous les organismes de Montmagny et de la région à favoriser ou appuyer une telle acquisition, que ce soit par le groupe d'acheteurs concerné ou tout autre regroupement du genre.

Les membres du cercle de presse ont encore émis le souhait que la réouverture du poste CKBM soit l'occasion d'un programme de développement favorisant une plus grande rentabilité de la station radiophonique de Montmagny.

A son premier souper de la nouvelle saison d'activités, l'organisme avait invité le président de la Consultation du Bas-Saint-Laurent pour la formation des municipalités régionales de comtés (MRC), M. Yvan Ménard.

Ce dernier a fait part que le comité terminera son mandat cette semaine, ayant présenté son rapport final qui a été accepté par le ministère des Affaires municipales.

Dans les cinq comtés municipaux de Rivière-du-Loup, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet et Montmagny, des décrets ministériels sont acceptés en

principe pour la formation de six MRC, soit celle des Basques, autour de Trois-Pistoles, déjà en vigueur ainsi que celles de Rivière-du-Loup, Témiscouata englobant Saint-Éleuthère, Saint-Athanase et Parke, Kamouraska incluant La Pocatière, L'Islet sans changement, et la MRC de Montmagny à laquelle la ville de Montmagny a été jointe par décision gouvernementale, étant donné le refus des conseillers municipaux de Montmagny de donner leur approbation à l'entente de principe acceptée par le maire, le Dr Cajetan Gauthier.

Conformément à la recommandation du comité de consultation, Montmagny aura un veto suspensif, mais ne disposera que de trois votes, plutôt que le tiers réclamé par les conseillers municipaux de Montmagny.

ÉLECTIONS MUNICIPALES



M. Vincent BARRETTE

Le maire Barrette se retire

"Les objectifs prioritaires que je m'étais fixés, je les ai atteints, mais je trouve de plus en plus pénible le climat qui s'est installé au conseil depuis quelque temps." Ce sont là les paroles du maire de Saint-Augustin-de-Desmaures, M. Vincent Barrette, qui annonce son intention de ne pas solliciter un nouveau mandat. Sans fournir d'informations additionnelles, il a notamment souligné qu'il se retirait momentanément de la scène municipale et que plus tard, dans le cours de cette semaine, il avait l'intention de faire connaître les motifs qui l'ont amené à prendre cette décision, bien qu'il soit satisfaisant et content de l'expérience vécue.

M. René-Lucien Lapointe promet...

Le candidat indépendant à la mairie de Québec, M. René-Lucien Lapointe, a communiqué récemment son programme électoral contenant au moins une vingtaine

d'engagements. Il promet incidemment la réfection d'une bâtisse sur la 17e Rue pour y loger les personnes du troisième âge dans le quartier Limoilou; les taxes municipales étant trop élevées, il déclare qu'une révision de tous les bâtiments s'impose afin de réduire les taxes de 7 pour 100 pour la prochaine année. M. Lapointe fait également une grande promesse: réviser la voirie municipale car il y a un grand ménage à faire à cet endroit où, selon lui, il y a trop d'hommes au même endroit pour faire un travail comme par exemple 25 patrons pour deux ouvriers.

A Saint-Augustin

En vue des élections du 1er novembre, M. Luc Rivard, un citoyen âgé de 32 ans de Saint-Augustin-de-Desmaures, vient de rendre publique sa candidature comme candidat indépendant, au poste de conseiller au siège no 1. Employé à la compagnie Alcan, M. Rivard s'est occupé activement de questions municipales depuis un an.

Liste unique et permanente

Le parti du Renouveau municipal de Sainte-Foy estime qu'il en coûtera environ \$100,000 à la ville pour la confection de la liste électorale qui sera utilisée lors des élections municipales du 1er novembre. Et dans cette ligne de pensée, le RMSF se dit donc en faveur de la mise sur papier d'une liste permanente et unique qui servirait tant au niveau provincial, que scolaire et municipal. Cette réforme permettrait d'économiser des sommes importantes.

En un an, la population de Sainte-Foy a fait l'objet de quatre recensements: provincial, à l'automne 1980 en vue des élections du 13 avril dernier, scolaire par la CS de Sainte-Foy pour fins d'élections scolaires au printemps 1981, recensement décennal du gouvernement du Canada en juin 1981 et enfin le recensement de la ville de Sainte-Foy en août dernier dans la perspective des élections municipales.



STEINBERG

Mettez nos super-spéciaux de la partie!

Centre Lebourgneuf

Place des Quatre Bourgeois



PINCES DE CRABE DES NEIGES SURGELÉES LUXURY
PQT DE 400 g

4.28



HÙITRES DE CHOIX FRAÎCHES EN COQUILLE
LA LB

1.28

DORADES GRISES FRAÎCHES ENTIÈRES
LA LB

2.48

PATTES DE CRABE DES NEIGES SURGELÉES
LA LB

2.58

DORÉ JAUNE FRAIS ENTIER
LA LB

3.48

FILETS DE MORUE FRAIS
LA LB

2.48

Vous pouvez trouver trois différentes catégories d'huîtres sur le marché.

La catégorie Standard: correspond à une huître à grosse ou petite écaille généralement mince. Difficile à ouvrir, sa chair est excellente.

La catégorie de Choix: C'est celle-ci que Steinberg vous offre à rabais cette semaine. Son écaille est de grosseur moyenne et généralement uniforme. Facile à ouvrir, sa chair est excellente. Nous croyons qu'elle vous offre le meilleur rapport qualité/prix.

La catégorie de Fantaisie: C'est la toute première qualité. L'écaille est épaisse, facile à ouvrir. Sa chair est excellente.

Bonne dégustation!

Les prix annoncés dans cette page sont valables aux supermarchés Steinberg ci-contre, jusqu'à la fermeture mardi prochain 18h. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

nous sympathisons à votre deuil. LE SOLEIL

705 AVIS DE DÉCÈS

DIONNE, Marcel DROUIN, Joseph-Léon FORTIN, Blanche Yvonne GARDNER, Yvette LECLERC, André MAHEUX, Philippe MAROIS, Marie-Anne MORENCY, J. Alphonse PARADIS, Jean-Louis PERREAULT, Richard PICHETTE, Jeanne-d'Arc PIUZE, Gilles RUEL, Jean-Louis SANSCHAGRIN, Alphonse THOMPSON, James TREMBLAY, Antonette WHITEHEAD, Annette

DIONNE (Marcel) - A Québec, le 5 octobre 1981, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Marcel Dionne. Il demeurait au 14 rue Marie-de-l'Incarnation, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 octobre à 14 heures. Départ de la résidence funéraire.

F.X. Bouchard Inc 4100 bl. Ste-Anne à 13h50 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil son frère, sa sœur et ses belles-sœurs: Mme Albanie Tremblay (Thérèse) M. et Mme Paul Dionne (Elise Hamel), Mme Léon Dionne (Bernadette Talbot), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838.

DROUIN (Joseph-Léon) - A l'Hôpital Laval, le 4 octobre 1981, à l'âge de 74 ans et 9 mois, est décédé M. Joseph-Léon Drouin, époux de feu dame Juliette Bélanger. Il demeurait au 553 rue St-Sauveur. Les funérailles auront lieu samedi, 10 octobre, à 14h, en l'église St-Joseph, et de là au Jardin du Repos. A la demande du défunt, il ne sera pas exposé. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Fernand Drouin (Gisèle Gouge), Mme Michel Bédard (Fernande), M. et Mme Conrad Bisson (Claudette), Mlle Denise Drouin, M. et Mme Jean-Paul Verreault (Nicole), ses belles-sœurs, Mme Joseph Fortin, Mme Emile Dorrédier, Mme Marie-Ange Bélanger, ses petits-enfants Danielle, Yves, Johanne, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. La famille sera à l'arrière de l'église, trente minutes avant les funérailles, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. S'il-vous-plait, ne pas envoyer de fleurs. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative Pied de la Falaise.

FORTIN (Blanche Yvonne) - A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 4 octobre 1981, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Blanche Yvonne Fortin, demeurant au 178 ch. du Rocher, Cap St-Ignace. Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 octobre à 14h. Départ de la résidence funéraire Edouard de la Durantaye & Fils.

Cap St-Ignace à 13h45 pour l'église de Cap St-Ignace et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses sœurs et beau-frère: Mlle Noémie, M. et Mme Gérard Bérubé (Georgette), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

GARNEAU (Mlle Yvette) - A son domicile, le 6 octobre, 1981, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Yvette Garneau, fille de feu Charles Garneau, et de feu dame Azilda Bro-

deur. Elle demeurait au 33 Champagnat, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi le 8, à 14 heures. Départ du salon funéraire Gilbert et Turgeon Ltée 58 avenue Bégin Lévis

à 13h45, pour l'église Notre-Dame et de là à la Corporation du cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil son frère, ses sœurs, ses beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Jean-Paul Marotte (Pauline), M. et Mme Roland Garneau (Yolande Roberge), M. et Mme Omer Laliberté (Yolande Garneau), M. et Mme André Beaudoin (Louise Garneau), Mme Jacques Garneau (Jacqueline Laliberté), Mme Paul Garneau (Rachèle Levesque), Mme Jean-Charles Garneau (Béatrice Dubé), M. Magella Rochette, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines.

LECLERC (André) - A Saint-Jean-Port-Joli, le 5 octobre 1981, à l'âge de 48 ans et 8 mois, est décédé M. André Leclerc, ingénieur forestier, époux de dame Eliette Duguay. Il demeurait à Hauterive. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 octobre à 11h, à St-Jean-Port-Joli. Départ du

Salon funéraire Dubé 75, av. de Gaspé est St-Jean-Port-Joli à 10h50 pour l'église de St-Jean-Port-Joli et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille: Caroline; sa mère: Mme Edouard Leclerc (Léda Boute); ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Jean-Paul (Thérèse Coude), Louise (Marc-Arthur Deschênes), Etienne, Louis-Marie (Jacqueline Thibodeau), Marthe (Marcel Ouellet), Bruno, Bernard (Céline Caron), Marguerite, Claire (Marc Bégin); son oncle: l'abbé F.-X. Leclerc, Mme Liliane Duguay, Lionel Duguay (Rosianne Côté), Mariette Gauthier-Duguay, Mariette Duguay (Adrien L'Espérance), Louis-Albert Duguay (Adrienne Bouchard), Réal Duguay, Louise Duguay (Jacques Grenier), Thérèse Duguay (Gérard Choquette), Fernand Doyon (Gertrude Truchon) Michelle Doyon (Marcel Dumais), François Doyon (Lise Lestage).

MAHEUX (Philippe) - A l'Hôtel Laval, Ste-Foy, le 5 octobre 1981, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Philippe Maheux, employé du cimetière Belmont, fils de feu M. Roméo Maheux et de dame Alice Boivin. Il demeurait sur la rue Gouguin, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 octobre, à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1290 1ère Avenue à 9h40 pour l'église de St-Jean Baptiste (rue St-Jean) Québec, et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre sa mère, sa sœur Mme Béatrice Jenkins, ses frères M. Gaston Maheux, M. André Maheux, son beau-frère M. Ernest Jenkins. Il laisse dans le deuil également plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée mardi, à 14h. Le foyer est ouvert de 14h. à 17h. et de 19h. à 22h. Jeudi, ouverture à 8h30. Pour renseignements: 529-3221.

MAROIS (Marie-Anne Therrien) - A Québec, le 6 octobre 1981, à l'âge de 70 ans et 6 mois, est

décédée dame Marie-Anne Therrien, épouse de feu Raoul Marois. Elle demeurait au 183 Châteauguay. Les funérailles auront lieu vendredi, le 9 octobre 1981, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 535 des Oblats à 13h40 pour l'église Notre-Dame-de-Grâce et de là au cimetière St-Charles (boul. Hamel). Elle laisse dans le deuil son père: M. Edmond Therrien, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Emilien Lortie (Fernande), M. et Mme Roland Robichaud (Noëlla), M. et Mme Charles Marois (Jeannine Laplante), M. et Mme Gérard Verret (Elizabeth), M. et Mme Raymond Marois (Yolande Bernier), M. et Mme René Marois (Yolande Barbeau), M. et Mme Hervé Marois (Diane Marcoux), M. et Mme Jacques Audy (Céline), M. Rosaire Marois, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Edmond Therrien, M. et Mme Léo Therrien, M. et Mme Raoul Therrien, M. et Mme Rosaire Therrien, Mme Marie-Anne Roy, M. et Mme Emile Fournier, M. et Mme Harry Marois, M. et Mme Fernand Marois, M. René Châteauevert ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

MORENCY (J. Alphonse) - A Québec, le 6 octobre 1981, à l'âge de 82 ans est décédé M. J. Alphonse Morency, employé civil à sa retraite, époux de feu dame Gilberte Bolduc. Il demeurait au 2024 chemin St-Louis, Sillery. Les funérailles auront lieu vendredi le 9 octobre à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois à 9h45 pour l'église St-Michel de Sillery et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil ses neveux et nièces: Louis-Jacques, Raymond, Madeleine Morissette, Marie Morency; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Adrien Poitras (Cécile Bolduc), Mme Edouard Bolduc (Adrienne Giroux). Un don à l'Association de paralysie cérébrale du Québec Inc. serait apprécié, 525 boul. Hamel, Québec, G1M 2S8, tél.: 529-5371. Il sera exposé mercredi à compter de 19h. Pour renseignements: 529-3371.

PARADIS (Jean-Louis) - A Québec, le 5 octobre 1981, à l'âge de 51 ans et 10 mois est décédé M. Jean-Louis Paradis, époux de dame Yvonne Valin. Il demeurait au 220 rue Dieppe, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 octobre, à 14h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. Marie-de-l'Incarnation à 13h45 pour l'église St-

Malo et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et son gendre: M. et Mme Jacques Fournier (Lise), M. Richard Paradis, M. Jocelyn Paradis, son petit-fils Frédéric Fournier. Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs Mlle Fernande Paradis, M. Roland Paradis, M. et Mme René Bouchard (Cécile), M. et Mme Maurice Paradis (Lawrence), M. et Mme René Paradis (Ghislaine), M. et Mme Lucien Paradis (Thérèse), M. et Mme Lucien Delarobill (Ghislaine), M. et Mme Wilfrid Richard (Colette), M. Roger Paradis, M. Roméo Valin, M. Isidore Valin, M. et Mme Paul Valin, Mlle Pauline Valin, M. et Mme André Valin, M. et Mme William Berthiaume, Mme Jeannette Durand, M. et Mme François Valin, M. et Mme Robert Guimond, M. et Mme Marcel Valin ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines, neveux et nièces. Le salon est fermé entre 17-19 heures.

PERREAULT (Richard o.m.) - Au Lesotho, sud Afrique, le 3 octobre 1981, à l'âge de 50 ans, est décédé accidentellement le Père Richard Perreault, missionnaire de la Congrégation des Oblats. Outre sa communauté il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, et belle-sœur, M. et Mme Raymond Perreault (Yvette Carmichael), Sr Lise Perreault s.c., ainsi que ses neveux et nièces, Michel, Alain et Ginette Perreault, ses oncles et tantes, M. et Mme Charles Choquette, Mme Simonne Sénécal, Mme Juliette Perreault, Mme Yvonne Deslites, plusieurs cousins et cousines. Une messe sera célébrée en l'église St-Pierre Ile d'Orléans, jeudi le 8 octobre 1981 à 20h. Le défunt n'étant pas exposé la famille se rendra à l'église une demi-heure avant la célébration pour recevoir les condoléances, le défunt étant inhumé au Lesotho. Un service sera chanté ultérieurement à Montréal. Pour renseignements F.X. Bouchard Inc. Tél. 663-9838.

PICHETTE (Jeanne D'Arc Asselin) - A Québec, le 5 octobre 1981, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Jeanne D'Arc Asselin, épouse de M. Georges Pichette. Elle demeurait au 2032 Lemieux, Dubergé. Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 octobre 1981, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. L'Ormeiro Neufchâtel à 13h40 pour l'église St-François-Xavier et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Georgette (Pierre

Wilbrod Robert Inc. 738 av. Royale Beauport à 13h45 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son père M. Louis-Edouard Ruel, ses beaux-parents: M. et Mme Helen et John Goode; ses enfants: Gilbert (Luce Bouchard), Jean-Claude, Monique, Chantal, son frère Maurice (Carol Ann Farmer), ses sœurs: Marguerite (Paul-Emile Lefebvre), Sr Thérèse Ruel, s.c.q., Yolande (Edouard Légaré), Hélène (Guy Noël), ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Georges Dufour (Thérèse Gray), M. et Mme Whyde Dufour (Carmen Lacroix), Mlle Charline Dufour ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14 à 17h. et de 19 à 22 h.

SANSCHAGRIN (Alphonse Couillard) - Au centre d'accueil St-Antoine, samedi le 3 octobre 1981, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Alphonse Couillard, épouse de feu M. Arthur Sanschagrין.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 5 octobre, en l'église de St-Malo. Elle laisse dans le deuil son frère et sa sœur: Maurice Couillard, Jeannette (Mme Edmond Lapiere); ses belles-sœurs: Mme Arthur Couillard (Bérangère Tremblay), sœur Germaine Sanschagrין, l.m.m., M. et Mme Roger Lapiere (Marielle Tremblay), Mme Thérèse Lagacé, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

THOMPSON (James) - A l'Hôpital Jeffrey Hale, Québec, le 1er octobre 1981, à l'âge de 67 ans, est décédé des suites d'une brève maladie, M. Gilles Piuze. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715 rue St-Vallier Est Québec

Un service sera chanté samedi, le 10 octobre, à 11h, en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance (rue du Petit Village, Giffard), où la famille recevra les condoléances, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil son frère: Yves, son beau-frère: M. Maurice Thibault, ses neveux et nièces: M. et Mme Théophile Martel, M. et Mme Jean Thibault, Mme Gaston Thibault, de Giffard, M. et Mme Roger Corriveau, de Kitchener, Ontario. Pour renseignements, 529-3371.

RUEL (Jean-Louis) - A l'hôpital du Saint-Sacrement, le 6 octobre 1981, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Jean-Louis Ruel, époux de dame Roseline Dufour. Il demeurait au 58 rue Dumourel, Beauport. Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 octobre, à 14 heures. Départ de la résidence funéraire

Nault et Caron 223 rue Lasalle Jonquiève Secteur Arvida Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 octobre 1981, à 14h, en l'église Ste-Thérèse d'Arvida, inhumation au cimetière d'Arvida. Elle était la mère de Gérard (redemptoriste), Françoise (décédée), Arthur, denturologiste (Germaine Fortin), Marguerite (Henri Turbide, employé civil), Antoine, technicien en aéronautique (France Boivin), Guy, chirurgien-dentiste (Françoise Coude), Marthe (André Fréchet, météorologue), Fabienne (sœur du Bon-Conseil) et André, notaire (Marie-Paule Martel). Elle était la grand-mère de Jean (décédé), Guy (Suzanne Cloutier), Suzanne (décédée), Luc, Patricia, Sophie, Philippe, Louise, Françoise, Nicole, Hélène, François, Karl, Darryl, Yannick, Louis et Sébastien. Elle était l'arrière-grand-mère de Jean-Philippe et Marielle. La direction des funérailles a été confiée à Nault et Caron.

WHITEHEAD (Annette Côté) - A Montréal, le 4 octobre 1981, est décédée dame Annette Côté, épouse de feu James Whitehead. Elle demeurait au Manoir d'Age d'or à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 octobre à 14h. Départ de la Coop. funéraire du Plateau 950 des Érables, Québec à 13h45, pour l'église St-Sacrement, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil sa sœur, dame Alice Toussaint, son neveu, Adrien

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 5 octobre, en l'église de St-Malo. Elle laisse dans le deuil son frère et sa sœur: Maurice Couillard, Jeannette (Mme Edmond Lapiere); ses belles-sœurs: Mme Arthur Couillard (Bérangère Tremblay), sœur Germaine Sanschagrין, l.m.m., M. et Mme Roger Lapiere (Marielle Tremblay), Mme Thérèse Lagacé, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

THOMPSON (James) - A l'Hôpital Jeffrey Hale, Québec, le 1er octobre 1981, à l'âge de 67 ans, est décédé des suites d'une brève maladie, M. Gilles Piuze. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715 rue St-Vallier Est Québec

Un service sera chanté samedi, le 10 octobre, à 11h, en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance (rue du Petit Village, Giffard), où la famille recevra les condoléances, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil son frère: Yves, son beau-frère: M. Maurice Thibault, ses neveux et nièces: M. et Mme Théophile Martel, M. et Mme Jean Thibault, Mme Gaston Thibault, de Giffard, M. et Mme Roger Corriveau, de Kitchener, Ontario. Pour renseignements, 529-3371.

RUEL (Jean-Louis) - A l'hôpital du Saint-Sacrement, le 6 octobre 1981, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Jean-Louis Ruel, époux de dame Roseline Dufour. Il demeurait au 58 rue Dumourel, Beauport. Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 octobre, à 14 heures. Départ de la résidence funéraire

Nault et Caron 223 rue Lasalle Jonquiève Secteur Arvida Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 octobre 1981, à 14h, en l'église Ste-Thérèse d'Arvida, inhumation au cimetière d'Arvida. Elle était la mère de Gérard (redemptoriste), Françoise (décédée), Arthur, denturologiste (Germaine Fortin), Marguerite (Henri Turbide, employé civil), Antoine, technicien en aéronautique (France Boivin), Guy, chirurgien-dentiste (Françoise Coude), Marthe (André Fréchet, météorologue), Fabienne (sœur du Bon-Conseil) et André, notaire (Marie-Paule Martel). Elle était la grand-mère de Jean (décédé), Guy (Suzanne Cloutier), Suzanne (décédée), Luc, Patricia, Sophie, Philippe, Louise, Françoise, Nicole, Hélène, François, Karl, Darryl, Yannick, Louis et Sébastien. Elle était l'arrière-grand-mère de Jean-Philippe et Marielle. La direction des funérailles a été confiée à Nault et Caron.

WHITEHEAD (Annette Côté) - A Montréal, le 4 octobre 1981, est décédée dame Annette Côté, épouse de feu James Whitehead. Elle demeurait au Manoir d'Age d'or à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 octobre à 14h. Départ de la Coop. funéraire du Plateau 950 des Érables, Québec à 13h45, pour l'église St-Sacrement, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil sa sœur, dame Alice Toussaint, son neveu, Adrien

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 5 octobre, en l'église de St-Malo. Elle laisse dans le deuil son frère et sa sœur: Maurice Couillard, Jeannette (Mme Edmond Lapiere); ses belles-sœurs: Mme Arthur Couillard (Bérangère Tremblay), sœur Germaine Sanschagrין, l.m.m., M. et Mme Roger Lapiere (Marielle Tremblay), Mme Thérèse Lagacé, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

THOMPSON (James) - A l'Hôpital Jeffrey Hale, Québec, le 1er octobre 1981, à l'âge de 67 ans, est décédé des suites d'une brève maladie, M. Gilles Piuze. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715 rue St-Vallier Est Québec

Un service sera chanté samedi, le 10 octobre, à 11h, en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance (rue du Petit Village, Giffard), où la famille recevra les condoléances, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil son frère: Yves, son beau-frère: M. Maurice Thibault, ses neveux et nièces: M. et Mme Théophile Martel, M. et Mme Jean Thibault, Mme Gaston Thibault, de Giffard, M. et Mme Roger Corriveau, de Kitchener, Ontario. Pour renseignements, 529-3371.

RUEL (Jean-Louis) - A l'hôpital du Saint-Sacrement, le 6 octobre 1981, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Jean-Louis Ruel, époux de dame Roseline Dufour. Il demeurait au 58 rue Dumourel, Beauport. Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 octobre, à 14 heures. Départ de la résidence funéraire

Nault et Caron 223 rue Lasalle Jonquiève Secteur Arvida Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 octobre 1981, à 14h, en l'église Ste-Thérèse d'Arvida, inhumation au cimetière d'Arvida. Elle était la mère de Gérard (redemptoriste), Françoise (décédée), Arthur, denturologiste (Germaine Fortin), Marguerite (Henri Turbide, employé civil), Antoine, technicien en aéronautique (France Boivin), Guy, chirurgien-dentiste (Françoise Coude), Marthe (André Fréchet, météorologue), Fabienne (sœur du Bon-Conseil) et André, notaire (Marie-Paule Martel). Elle était la grand-mère de Jean (décédé), Guy (Suzanne Cloutier), Suzanne (décédée), Luc, Patricia, Sophie, Philippe, Louise, Françoise, Nicole, Hélène, François, Karl, Darryl, Yannick, Louis et Sébastien. Elle était l'arrière-grand-mère de Jean-Philippe et Marielle. La direction des funérailles a été confiée à Nault et Caron.

WHITEHEAD (Annette Côté) - A Montréal, le 4 octobre 1981, est décédée dame Annette Côté, épouse de feu James Whitehead. Elle demeurait au Manoir d'Age d'or à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 octobre à 14h. Départ de la Coop. funéraire du Plateau 950 des Érables, Québec à 13h45, pour l'église St-Sacrement, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil sa sœur, dame Alice Toussaint, son neveu, Adrien

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 5 octobre, en l'église de St-Malo. Elle laisse dans le deuil son frère et sa sœur: Maurice Couillard, Jeannette (Mme Edmond Lapiere); ses belles-sœurs: Mme Arthur Couillard (Bérangère Tremblay), sœur Germaine Sanschagrין, l.m.m., M. et Mme Roger Lapiere (Marielle Tremblay), Mme Thérèse Lagacé, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

THOMPSON (James) - A l'Hôpital Jeffrey Hale, Québec, le 1er octobre 1981, à l'âge de 67 ans, est décédé des suites d'une brève maladie, M. Gilles Piuze. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715 rue St-Vallier Est Québec

Un service sera chanté samedi, le 10 octobre, à 11h, en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance (rue du Petit Village, Giffard), où la famille recevra les condoléances, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil son frère: Yves, son beau-frère: M. Maurice Thibault, ses neveux et nièces: M. et Mme Théophile Martel, M. et Mme Jean Thibault, Mme Gaston Thibault, de Giffard, M. et Mme Roger Corriveau, de Kitchener, Ontario. Pour renseignements, 529-3371.

RUEL (Jean-Louis) - A l'hôpital du Saint-Sacrement, le 6 octobre 1981, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Jean-Louis Ruel, époux de dame Roseline Dufour. Il demeurait au 58 rue Dumourel, Beauport. Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 octobre, à 14 heures. Départ de la résidence funéraire

Nault et Caron 223 rue Lasalle Jonquiève Secteur Arvida Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 octobre 1981, à 14h, en l'église Ste-Thérèse d'Arvida, inhumation au cimetière d'Arvida. Elle était la mère de Gérard (redemptoriste), Françoise (décédée), Arthur, denturologiste (Germaine Fortin), Marguerite (Henri Turbide, employé civil), Antoine, technicien en aéronautique (France Boivin), Guy, chirurgien-dentiste (Françoise Coude), Marthe (André Fréchet, météorologue), Fabienne (sœur du Bon-Conseil) et André, notaire (Marie-Paule Martel). Elle était la grand-mère de Jean (décédé), Guy (Suzanne Cloutier), Suzanne (décédée), Luc, Patricia, Sophie, Philippe, Louise, Françoise, Nicole, Hélène, François, Karl, Darryl, Yannick, Louis et Sébastien. Elle était l'arrière-grand-mère de Jean-Philippe et Marielle. La direction des funérailles a été confiée à Nault et Caron.

WHITEHEAD (Annette Côté) - A Montréal, le 4 octobre 1981, est décédée dame Annette Côté, épouse de feu James Whitehead. Elle demeurait au Manoir d'Age d'or à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 octobre à 14h. Départ de la Coop. funéraire du Plateau 950 des Érables, Québec à 13h45, pour l'église St-Sacrement, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil sa sœur, dame Alice Toussaint, son neveu, Adrien

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 5 octobre, en l'église de St-Malo. Elle laisse dans le deuil son frère et sa sœur: Maurice Couillard, Jeannette (Mme Edmond Lapiere); ses belles-sœurs: Mme Arthur Couillard (Bérangère Tremblay), sœur Germaine Sanschagrין, l.m.m., M. et Mme Roger Lapiere (Marielle Tremblay), Mme Thérèse Lagacé, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

THOMPSON (James) - A l'Hôpital Jeffrey Hale, Québec, le 1er octobre 1981, à l'âge de 67 ans, est décédé des suites d'une brève maladie, M. Gilles Piuze. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715 rue St-Vallier Est Québec

Un service sera chanté samedi, le 10 octobre, à 11h, en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance (rue du Petit Village, Giffard), où la famille recevra les condoléances, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil son frère: Yves, son beau-frère: M. Maurice Thibault, ses neveux et nièces: M. et Mme Théophile Martel, M. et Mme Jean Thibault, Mme Gaston Thibault, de Giffard, M. et Mme Roger Corriveau, de Kitchener, Ontario. Pour renseignements, 529-3371.

RUEL (Jean-Louis) - A l'hôpital du Saint-Sacrement, le 6 octobre 1981, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Jean-Louis Ruel, époux de dame Roseline Dufour. Il demeurait au 58 rue Dumourel, Beauport. Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 octobre, à 14 heures. Départ de la résidence funéraire

Nault et Caron 223 rue Lasalle Jonquiève Secteur Arvida Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 octobre 1981, à 14h, en l'église Ste-Thérèse d'Arvida, inhumation au cimetière d'Arvida. Elle était la mère de Gérard (redemptoriste), Françoise (décédée), Arthur, denturologiste (Germaine Fortin), Marguerite (Henri Turbide, employé civil), Antoine, technicien en aéronautique (France Boivin), Guy, chirurgien-dentiste (Françoise Coude), Marthe (André Fréchet, météorologue), Fabienne (sœur du Bon-Conseil) et André, notaire (Marie-Paule Martel). Elle était la grand-mère de Jean (décédé), Guy (Suzanne Cloutier), Suzanne (décédée), Luc, Patricia, Sophie, Philippe, Louise, Françoise, Nicole, Hélène, François, Karl, Darryl, Yannick, Louis et Sébastien. Elle était l'arrière-grand-mère de Jean-Philippe et Marielle. La direction des funérailles a été confiée à Nault et Caron.

WHITEHEAD (Annette Côté) - A Montréal, le 4 octobre 1981, est décédée dame Annette Côté, épouse de feu James Whitehead. Elle demeurait au Manoir d'Age d'or à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 octobre à 14h. Départ de la Coop. funéraire du Plateau 950 des Érables, Québec à 13h45, pour l'église St-Sacrement, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil sa sœur, dame Alice Toussaint, son neveu, Adrien

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 5 octobre, en l'église de St-Malo. Elle laisse dans le deuil son frère et sa sœur: Maurice Couillard, Jeannette (Mme Edmond Lapiere); ses belles-sœurs: Mme Arthur Couillard (Bérangère Tremblay), sœur Germaine Sanschagrין, l.m.m., M. et Mme Roger Lapiere (Marielle Tremblay), Mme Thérèse Lagacé, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

THOMPSON (James) - A l'Hôpital Jeffrey Hale, Québec, le 1er octobre 1981, à l'âge de 67 ans, est décédé des suites d'une brève maladie, M. Gilles Piuze. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715 rue St-Vallier Est Québec

Un service sera chanté samedi, le 10 octobre, à 11h, en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance (rue du Petit Village, Giffard), où la famille recevra les condoléances, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil son frère: Yves, son beau-frère: M. Maurice Thibault, ses neveux et nièces: M. et Mme Théophile Martel, M. et Mme Jean Thibault, Mme Gaston Thibault, de Giffard, M. et Mme Roger Corriveau, de Kitchener, Ontario. Pour renseignements, 529-3371.

RUEL (Jean-Louis) - A l'hôpital du Saint-Sacrement, le 6 octobre 1981, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Jean-Louis Ruel, époux de dame Roseline Dufour. Il demeurait au 58 rue Dumourel, Beauport. Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 octobre, à 14 heures. Départ de la résidence funéraire

Nault et Caron 223 rue Lasalle Jonquiève Secteur Arvida Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 octobre 1981, à 14h, en l'église Ste-Thérèse d'Arvida, inhumation au cimetière d'Arvida. Elle était la mère de Gérard (redemptoriste), Françoise (décédée), Arthur, denturologiste (Germaine Fortin), Marguerite (Henri Turbide, employé civil), Antoine, technicien en aéronautique (France Boivin), Guy, chirurgien-dentiste (Françoise Coude), Marthe (André Fréchet, météorologue), Fabienne (sœur du Bon-Conseil) et André, notaire (Marie-Paule Martel). Elle était la grand-mère de Jean (décédé), Guy (Suzanne Cloutier), Suzanne (décédée), Luc, Patricia, Sophie, Philippe, Louise, Françoise, Nicole, Hélène, François, Karl, Darryl, Yannick, Louis et Sébastien. Elle était l'arrière-grand-mère de Jean-Philippe et Marielle. La direction des funérailles a été confiée à Nault et Caron.

WHITEHEAD (Annette Côté) - A Montréal, le 4 octobre 1981, est décédée dame Annette Côté, épouse de feu James Whitehead. Elle demeurait au Manoir d'Age d'or à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 octobre à 14h. Départ de la Coop. funéraire du Plateau 950 des Érables, Québec à 13h45, pour l'église St-Sacrement, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil sa sœur, dame Alice Toussaint, son neveu, Adrien

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 5 octobre, en l'église de St-Malo. Elle laisse dans le deuil son frère et sa sœur: Maurice Couillard, Jeannette (Mme Edmond Lapiere); ses belles-sœurs: Mme Arthur Couillard (Bérangère Tremblay), sœur Germaine Sanschagrין, l.m.m., M. et Mme Roger Lapiere (Marielle Tremblay), Mme Thérèse Lagacé, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

THOMPSON (James) - A l'Hôpital Jeffrey Hale, Québec, le 1er octobre 1981, à l'âge de 67 ans, est décédé des suites d'une brève maladie, M. Gilles Piuze. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715 rue St-Vallier Est Québec

Un service sera chanté samedi, le 10 octobre, à 11h, en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance (rue du Petit Village, Giffard), où la famille recevra les condoléances, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil son frère: Yves, son beau-frère: M. Maurice Thibault, ses neveux et nièces: M. et Mme Théophile Martel, M. et Mme Jean Thibault, Mme Gaston Thibault, de Giffard, M. et Mme Roger Corriveau, de Kitchener, Ontario. Pour renseignements, 529-3371.

RUEL (Jean-Louis) - A l'hôpital du Saint-Sacrement, le 6 octobre 1981, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Jean-Louis Ruel, époux de dame Roseline Dufour. Il demeurait au 58 rue Dumourel, Beauport. Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 octobre, à 14 heures. Départ de la résidence funéraire

Nault et Caron 223 rue Lasalle Jonquiève Secteur Arvida Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 octobre 1981, à 14h, en l'église Ste-Thérèse d'Arvida, inhumation au cimetière d'Arvida. Elle était la mère de Gérard (redemptoriste), Françoise (décédée), Arthur, denturologiste (Germaine Fortin), Marguerite (Henri Turbide, employé civil), Antoine, technicien en aéronautique (France Boivin), Guy, chirurgien-dentiste (Françoise Coude), Marthe (André Fréchet, météorologue), Fabienne (sœur du Bon-Conseil) et André, notaire (Marie-Paule Martel). Elle était la grand-mère de Jean (décédé), Guy (Suzanne Cloutier), Suzanne (décédée), Luc, Patricia, Sophie, Philippe, Louise, Françoise, Nicole, Hélène, François, Karl, Darryl, Yannick, Louis et Sébastien. Elle était l'arrière-grand-mère de Jean-Philippe et Marielle. La direction des funérailles a été confiée à Nault et Caron.

WHITEHEAD (Annette Côté) - A Montréal, le 4 octobre 1981, est décédée dame Annette Côté, épouse de feu James Whitehead. Elle demeurait au Manoir d'Age d'or à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 octobre à 14h. Départ de la Coop. funéraire du Plateau 950 des Érables, Québec à 13h45, pour l'église St-Sacrement, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil sa sœur, dame Alice Toussaint, son neveu, Adrien

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 5 octobre, en l'église de St-Malo. Elle laisse dans le deuil son frère et sa sœur: Maurice Couillard, Jeannette (Mme Edmond Lapiere); ses belles-sœurs: Mme Arthur Couillard (Bérangère Tremblay), sœur Germaine Sanschagrין, l.m.m., M. et Mme Roger Lapiere (Marielle Tremblay), Mme Thérèse Lagacé, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

THOMPSON (James) - A l'Hôpital Jeffrey Hale, Québec, le 1er octobre 1981, à l'âge de 67 ans, est décédé des suites d'une brève maladie, M. Gilles Piuze. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715 rue St-V



On a dû faire appel aux pompiers de Saint-Georges et de Saint-Léon pour éviter que le feu se propage aux immeubles voisins.

Immeuble rasé par le feu à Lac-Etchemin

par Paul-Henri DROUIN

LAC-ETCHEMIN — L'immeuble commercial de deux étages de l'épicerie "O'Frigidaire Alimentation" propriété de M. Marc Nadeau, de Lac-Etchemin, dans la circonscription de Bellechasse, a été complètement détruit par un violent incendie, hier. Les pertes sont estimées à plus de \$300.000.

De cause inconnue pour le moment, le feu aurait pris naissance dans la partie de l'entrepôt. L'alerte a été lancée par un passant vers 7h et ce n'est qu'en début de soirée que les pompiers de Lac-Etchemin purent quitter les lieux.

À l'arrivée des pompiers de Lac-Etchemin, le chef Lorenzo Poulin constatant l'ampleur des flammes, fit appel aux pompiers de

Saint-Georges et de Saint-Léon-de-Standon afin d'éviter que le feu se propage aux établissements commerciaux voisins.

N'eut été de l'intervention rapide des pompiers et de la venue du camion hydraulique avec une échelle aérienne de 100 pieds de la brigade des incendies de Saint-Georges, cet incendie aurait pu prendre des proportions dangereuses, car l'immeuble de M. Marc Nadeau se situait au centre-ville de Lac-Etchemin.

L'épicerie tout comme le logement de la famille Nadeau au premier étage, ainsi que l'entrepôt et un garage sont des pertes totales. Rien n'a pu être sauvé. Heureusement, personne n'a été blessé.

L'intensité des flammes était tellement forte que le chef Lorenzo

Poulin a craint durant quelque temps que l'incendie dégénère en une conflagration.

Rencontré sur les lieux du sinistre, M. Marc Nadeau a déclaré au SOLEIL qu'il s'était levé tôt pour se rendre à son chalet qui est situé à l'entrée du lac Etchemin et que c'est M. Jean Dugré qui est venu l'avertir que son immeuble était en feu.

M. Nadeau possédait son commerce d'épicerie depuis 1952 et ne peut dire pour le moment s'il reconstruira, précisant toutefois "qu'il consultera son épouse avant de prendre une décision finale".

Advenant que M. Marc Nadeau décide de reconstruire, LE SOLEIL a appris de source sûre "qu'une corvée sera organisée pour la reconstruction d'un nouvel immeuble à M. Nadeau".

Bouclair

Vente 7^e anniversaire

du 7 au 13 octobre inclusivement

Les super-douillettes de duvet

SUPER-EDREDONS DANOIS TOUT DUVET

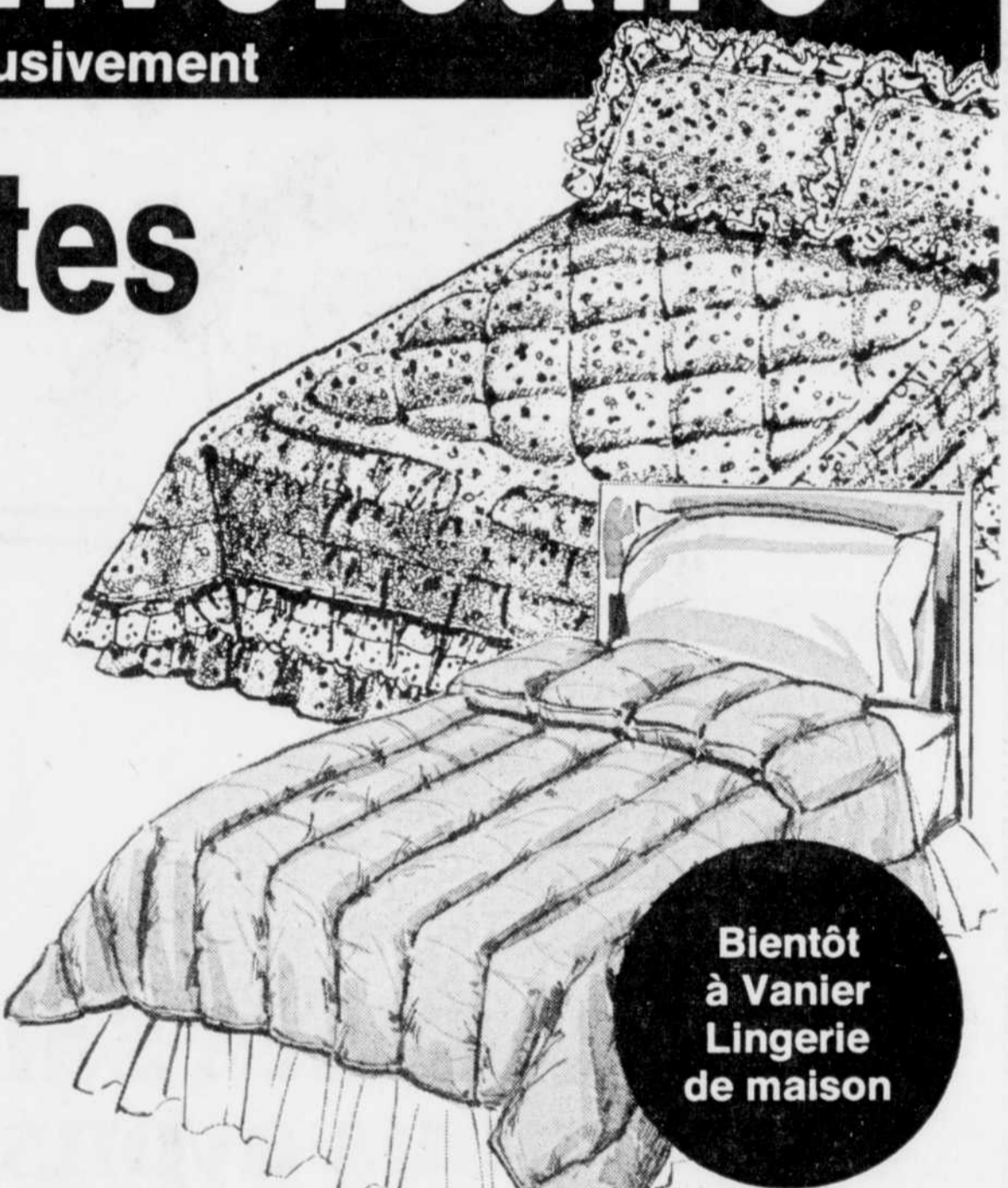
Prix de vente 7^e anniversaire

- Légers lit simple **184⁹⁹**
- Chauds lit double **275⁵⁹**
- Confortables lit "queen" **306⁹⁹**

EDREDONS DUVET ET PLUME

Prix de vente 7^e anniversaire

- 50% DUVET 50% PLUME Lit double **141⁹⁹**
- Lit "quèn" **159³⁹**



Bientôt à Vanier Lingerie de maison

STORES VERTICAUX (VINYLE)

20%

Pour service à domicile: 653-6780

| | Prix Bouclair | Prix 7 ^e anniversaire |
|----------------|---------------|----------------------------------|
| 75" x 84" | \$84.99 | 67.99 |
| 95" x 95" | \$151.99 | 121.59 |
| 120" x 95" | \$174.99 | 139.99 |
| 84" x 84" | \$94.99 | 75.99 |
| 84" x 95" | \$131.99 | 105.99 |
| VALENCE | | |
| 75" | \$18.99 | 15.19 |
| 84" | \$21.99 | 17.59 |
| 95" | \$24.99 | 19.99 |
| 120" | \$29.99 | 23.99 |

Disponibles en magasin en blanc, beige et ivoire.

Assortiment complet de RIDEAUX DE DOUCHE assortis aux rideaux de fenêtres

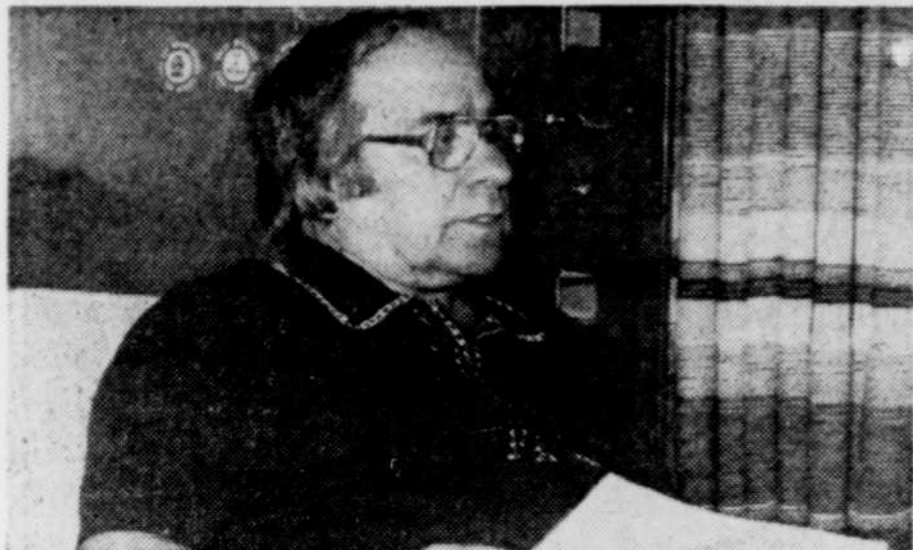
REDUITS DE **20%**

| | Valeur | Prix Bouclair | Prix spécial 7 ^e anniversaire |
|---|--------|---------------|--|
| SERVIETTES CALDWELL A MOTIFS, UNIES ou JACQUARD | | | |
| de bain | \$8.99 | \$3.99 | \$2.99 |
| de toilette | \$6.99 | \$2.99 | \$1.99 |
| débarbouillettes | \$2.99 | \$1.99 | .99 |

- Les meilleurs prix
- Choix complet
- Marques réputées

Nous sommes devenus les premiers dans les tissus, c'est également notre but pour la lingerie de maison.

2975, BOUL. LAURIER, STE-FOY — 653-6780



M. Oliva Lemay, président du syndicat des mineurs de la Société Asbestos sera au premier rang pour rencontrer le premier ministre.

Thetfordois à Québec pour connaître la décision au sujet de l'Asbestos

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil
THETFORD-MINES — C'est ce midi au cours d'une réunion du cabinet ministériel, que le gouvernement québécois prendra la décision de procéder ou pas à l'achat de la "Société Asbestos Ltée" qui exploite trois mines d'amiante dans la région de Thetford-Mines et une autre à Asbestos Hill, dans l'Ungava.
Le dossier traîne depuis quatre ans. Pour manifester son impatience et faire savoir au gouvernement que la farce a assez duré, une délégation

de la région de Thetford fera du "sitting" dans l'antichambre pour connaître la décision du cabinet de la bouche du premier ministre René Lévesque.
Composé d'une vingtaine de personnes, le groupe comprendra des dirigeants syndicaux (CSN) dont le président du syndicat des 1.800 mineurs de la Société Asbestos, M. Oliva Lemay, des travailleurs, ainsi que des représentants des conseils municipaux de Thetford et de Black-Lake. Les visiteurs seront accompagnés de M. Gilles Grégoire, député de la circonscription de Fron-

tenac et adjoint parlementaire au ministre de l'Énergie et des Ressources.
Oui ou non?
Le gouvernement doit-il ou ne doit-il pas acheter la compagnie minière? M. Lemay ne se prononce pas là-dessus. "Ce que l'on veut, c'est une réponse finale, oui ou non. Le suspense a trop duré déjà et cela au détriment des travailleurs", d'expliquer M. Lemay.
Au cours des derniers jours, le premier ministre Lévesque a réaffirmé l'intention de son gouvernement de se porter acquéreur de la société minière,

en dépit des difficultés que traverse actuellement l'industrie de l'amiante.
Actuellement, les 1.800 mineurs de la Société Asbestos sont en chômage pour deux semaines. D'autres arrêts intermittents de cinq semaines de production sont prévus avant la période des Fêtes à cause du surplus d'inventaire. Depuis le début de l'année, 700 employés auront été mis à pied pendant 15 semaines. Pour les 800 autres, la période de chômage aura été de 20 semaines. Congédiés l'automne dernier, 300 autres mineurs attendent d'être rappelés.

C'est le temps d'avoir des solutions, disent les industriels de la pêche au ministre Garon

par Michel CORBEIL
GASPE — Plongés dans un état de crise économique, les industriels de la pêche du Québec estiment que le temps n'est pas à l'imposition de nouvelles contraintes financières de la part du gouvernement, mais plutôt à la concertation pour trouver des solutions.
Hier à Gaspé, les membres de l'Association québécoise des industriels de la pêche (AQIP) se sont ainsi exprimés au sortir d'une rencontre avec le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA), M. Jean Garon.
"Le ministre a expliqué que le gouvernement se retirait graduellement de toutes formes de subventions au fonctionnement pour favoriser les investissements plutôt que le fonctionnement, a rapporté M. Bernard Blais, un des directeurs de l'AQIP. Nous croyons que cela tombe plutôt à un mauvais moment."

"Cette année, et pour quelques années encore, l'industrie a un grand besoin d'aide, a plaidé M. Dave Barrett, le président de l'organisme qui regroupe 85 pour 100 des industriels impliqués dans la transformation et la commercialisation des produits marins du Québec. Avec la crise que vit l'industrie, c'est difficile de prendre toutes ces hausses."
M. Barrett, comme plusieurs autres membres de l'association, faisait ainsi référence aux hausses prévisibles mais subites qui ont frappé les coûts d'utilisation des entrepôts frigorifiques. "Nous ne nous opposons pas un principe (remettre aux utilisateurs le coût des entrepôts). Nous voudrions certains délais et des précisions sur l'échéancier des hausses futures."
Communication
Il faut que l'industrie de la pêche tende vers une plus grande auto-

monie, a avancé M. Barrett. "Il est nécessaire qu'il y ait consultation et planification durant les années à venir, pour éliminer ce besoin d'aide de l'industrie. Nous aimerions que le ministre s'implique davantage avec nous, pour que nous puissions planifier et consulter à tous les niveaux de l'industrie."
Le dialogue avec le gouvernement était à l'ordre du jour. "Satisfait de la rencontre", a dit un industriel de Grande-Rivière, M. Léo Nicolas. Il a pris le temps de nous parler, mais depuis quelques temps nous n'avons que des hausses de tarifs et des abandons de subsides."
L'AQIP s'est néanmoins dite satisfaite. "Le ministre est ouvert au dialogue, a commenté le directeur général de Pêcheurs Unis du Québec et membre de l'AQIP, M. Richard Lapointe. Nous avons fait la proposition de ressusciter le conseil consultatif des pêches."
En plus de demander le retour du conseil qui n'a pas siégé depuis deux ans, l'AQIP a remis au ministre un mémoire. Le document demande, entre autres, d'examiner la possibilité de mettre sur pied un programme de remboursement des intérêts (la hausse des taux d'intérêt étant un des principaux maux dont souffre l'industrie, assure l'association, et d'étudier la mise au point d'une formule s'apparentant à l'assurance-récolte chez les agriculteurs.
Les industriels envisagent de se regrouper pour ce qui est de la commercialisation. "Cela con-

tribuerait à éliminer certains coûts, a souligné M. Barrett. Je pense que le gouvernement a un certain rôle dans la commercialisation."
M. Garon s'est montré très réceptif à la possibilité d'un regroupement en vue de la commercialisation de plusieurs marques, surtout si cela s'adresse aux marchés internationaux.

"Nous sommes ouverts à cette suggestion, a-t-il indiqué, et nous sommes heureux que cela vienne du milieu de la pêche." Un comité, a-t-il poursuivi, sera incessamment mis sur pied composé des fonctionnaires de la Société québécoise des initiatives agro-alimentaires (SOQUITA), du sous-ministre Raymond Moore et des industriels de la pêche.

M. Garon a réagi au mémoire présenté par l'AQIP soulignant les deux principales causes du malaise de l'industrie: les hauts taux d'intérêt et la dévaluation des monnaies européennes. Selon lui, le coupable est la politique monétaire du gouvernement du Canada: les hauts taux d'intérêt maintiennent une devise trop forte et ce sont deux éléments qui relèvent du fédéral, a-t-il conclu.

Le festival c'est parti, à Rimouski

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil
RIMOUSKI — Près de 15.000 personnes ont assisté lundi soir au défilé et aux cérémonies d'ouverture du Festival d'automne de Rimouski. Pour cette 12e année du Festival, quelque 60 chars allégoriques composaient le défilé, dont la participation d'autres festivals régionaux, comme le Festival de la crevette de Matane.
Plusieurs milliers de personnes ont également assisté au spectacle d'ouverture officielle, à la place de l'animation. Au cours de cette première journée, les gens ont également visité en grand nombre les différentes ex-

positions de photos, d'artisanat et d'œuvres d'art, et ont également assisté nombreux au début du tournoi de curling des Faisans-Mal.
De midi à 18h, aujourd'hui, il y a animation et spectacles dans la rue du Festival (St-Germain est, Cathédrale et St-Barnabé). C'est également ce soir qu'a lieu la Balade Tico-touin, ainsi que le diaporama de photos à l'auditorium de l'école Paul-Hubert.
Le tournoi de racquetball commencera demain à 17h, et il y aura également un concert gratuit par les étudiants du conservatoire de musique, au 22 rue Ste-Marie. Il y aura le gala-jeunesse au centre civique, le film Le temps d'une chasse à l'ONF, et le spectacle Goyal à la Coudée du cégep.
Evidemment, c'est au cours du week-end que se dérouleront les plus grandes activités, à

commencer la chasse au faisan, qui débute vendredi et qui se poursuivra jusqu'à lundi. En d'autres termes, il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

EXPO-VENTE
Tableaux récents
MURIEL MILLARD
PLACE FLEUR DE LYS
Jeudi, vendredi, samedi
8, 9-10 octobre
L'artiste sera présente

CAUSEUSE ROMANTIQUE

Tweed facile d'entretien.
2 choix de couleurs.

\$299 ch.
PRIX MARCHÉ AUX PUCES

phi inc.
"Votre confort ça nous touche"
563, rte Trans-Canada
Lévis - G6V 1H5/833-0930

**ENSOLEILLEZ VOS JOURNÉES...
ABONNEZ-VOUS!**
647-3333

De retour à Place Ste-Foy

GINETTE

maxine coiffure
Nous tenons à aviser notre clientèle du retour de Ginette au sein de notre prestigieuse équipe de coiffeurs-stylistes.
Une différence qui se voit
Place Ste-Foy 651-6885

Cet hiver pour le **MAROC**
VOYAGES EN LIBERTÉ
QUEBEC 687-5550
LEVIS 833-3725
Détenant d'un permis du Québec

RESTAURANT CAFE d'EUROPE
Nos vingt ans approchent toujours. La fête continue. Les plats préparés à votre table sont accompagnés de délicieuses sauces cuisinées spécialement pour vous.
Les mille douceurs de notre chanolet sauront plaire aux palais les plus délicats.
Renato et Miro
27, Ste-Angèle, Québec
692-3835

Pêcheries St-Laurent INC.
* **LES HUITRES A LEUR MEILLEUR!** *
SPECIAL POUR PARTIES D'HUITRES

PETONCLES FRAICHES \$5.99 lb

SAUMON ROSE DU PACIFIQUE CONGELE 3 à 5 lb \$1.98 lb

Variété complète des produits de la mer

201, 3e Avenue (coin 2e Rue) 525-4577

PHARM-ESCOMPTE JEAN COUTU

MATCHABELLI pour hommes

Avec tout achat d'un produit Matchabelli pour hommes, obtenez gratuitement cet ensemble comprenant
1 Cologne, 14 ml
1 savon, 40 g
Expiration le 14 octobre.

SADATE

(Suite de la première page)
 joie" dans plusieurs pays arabes et en Iran alors que le Soudan décrétait un deuil national de 40 jours.

Le commando

Trois organisations ont revendiqué la responsabilité de l'attentat commis contre le chef de l'Etat égyptien. Une seule d'entre elles était connue jusqu'à maintenant des autorités policières.

Le premier de ces groupes est connu sous le nom de "Front de libération de l'Égypte", constitué l'an dernier par le général Chazli, ancien chef d'état-major en exil, dont le quartier général est à Tripoli, en Libye. Le général Chazli a également des bureaux en Algérie, au Liban et en Syrie.

Quelques heures après la mort de M. Sadate, le général a lancé un appel à la révolte de l'armée égyptienne. Il a demandé aux forces armées de mettre fin à "la politique de trahison" pratiquée, selon lui, par le défunt pré-

sident. Selon de nombreux diplomates, le général jouit encore d'une grande popularité en Égypte. Il était considéré en 1973 comme le grand artisan de la percée militaire égyptienne sur Suez, première victoire sur le terrain de l'Égypte face à Israël.

Le deuxième groupe s'intitule "l'Organisation indépendante pour la libération de l'Égypte". Dans une communication téléphonique, l'organisation endosse la responsabilité de l'attentat et annonce qu'elle fournira plus tard de plus amples détails sur l'opération.

Le troisième intervenant s'identifie sous le nom de "L'épée de l'unité islamique des forces de la révolution arabe". On n'en connaît pas plus.

Les autorités policières égyptiennes continuaient la nuit dernière d'interroger les quatre membres du commando arrêtés au moment du drame. Aucun détail n'a été fourni sur les résultats de l'interrogatoire.

Ce silence laisse libre cours à toutes les interprétations sur les raisons de l'attentat.

Aux Etats-Unis, le président de la Commission des affaires étrangères du Sénat américain, M. Charles Percy, après un entretien de 75 minutes avec le général Alexander Haig, a maintenu la thèse d'un complot étranger. Les intégristes islamiques, selon la thèse qui circule à Washington, seraient partie au complot.

MM. Kissinger et Haig soutiennent abondamment cette thèse, croyant même très probable l'implication des Libyens.

"Quand une unité d'élite tire sur un président, a expliqué M. Kissinger, il ne peut s'agir d'un acte isolé. Il doit y avoir une conspiration."

M. Haig, pour sa part, trouve anormal que la radio de Tripoli ait intensifié le volume de ses émissions quelques minutes seulement après le drame. On soutient même, en terre américaine, que des émissions sur l'attentat avaient été préparées à l'avance.

Quant au colonel Kadhafi, il a mis le monde en garde contre "toute tentative d'intervention étrangère en Égypte", affirmant qu'il était prêt à la combattre.

"Désormais, a-t-il lancé, personne ne pourra plus s'engager dans la voie suivie par Sadate. Nous mettons quiconque au défi de suivre cette voie et d'essayer d'aller prier à Jérusalem sous le drapeau israélien."

Le chef de l'Etat libyen a lui aussi invité l'armée égyptienne à se soulever.

Les implications

La mort de M. Sadate annonce de profonds bouleversements, non seulement au Moyen-Orient mais pour l'ensemble de l'équilibre mondial. La disparition du "rais" se traduit par un vide politique en Égypte, dont l'ampleur est difficile à mesurer. Cette mort constitue en tout état de cause une catastrophe de la plus grande ampleur pour les Etats-Unis, pour lesquels M. Sadate constituait l'ancrage indispensable à toute tentative de règlement du conflit israélo-arabe.

L'attentat du Caire ne va pas manquer, en effet, de redistribuer les cartes sur lesquelles se fondait le très fragile et très précaire équilibre du monde arabe dont les contradictions ne se bornent pas à la lutte contre l'Etat hébreu.

Dans la stratégie globale des Etats-Unis, l'Égypte ne joue pas qu'un rôle politique. M. Sadate avait accordé aux forces américaines des bases pour leurs forces d'intervention rapides, en cas de troubles graves dans les pays du Golfe, de même qu'il avait autorisé le transit par l'Égypte d'armements destinés à la résistance afghane. Des manoeuvres navales conjointes avaient également souligné l'importance de la coopération égypto-américaine dans le domaine militaire.



Un des dignitaires sur la tribune d'honneur, non identifié, a eu le bras droit déchaîné dans la fusillade qui a coûté la vie au président Sadate. Cette photo est extraite d'un film du réseau de télévision NBC.

MOUBARAK

(Suite de la première page)

intérim. Le vice-président, M. Hosni Moubarak, conserve simultanément ses fonctions. Des élections doivent par contre être tenues dans les soixante jours du décès du président.

Dès aujourd'hui, le Parlement égyptien doit confirmer le choix de M. Moubarak pour ce poste. L'issue du vote d'aujourd'hui, comme celui du référendum de mercredi, ne fait aucun doute. La constitution prévoit que le Parlement présente au peuple un seul candidat, choisi à la majorité des deux tiers. Le choix de M. Moubarak a été fait hier par le bureau politique du Parti national démocrate qui est très largement majoritaire.

Parlant de son chef assassiné, le futur président égyptien a dit de lui qu'il était "un martyr, tombé au combat".

"Nous présentons un front solide autour de tous les drapeaux que vous avez brandis", a-t-il précisé. "L'Égypte continuera comme un pays honorant la souveraineté de la loi comme nation de stabilité et de prospérité. Nous continuerons glorieux, en sécurité grâce à nos forces armées, fiers de nos principes et fiers de notre histoire et de la civilisation."

Il a présenté le "rais" comme un exemple d'héroïsme et de fierté nationale, "un exemple de sage gestion, de noblesse, de loyauté et de sacrifice".

Un militaire

Estimé par l'armée, dans les casernes de laquelle il a passé 26 ans de sa vie, M. Moubarak est considéré au Caire comme "l'homme fort" du régime, notamment depuis la mise à l'écart de tous les "officiers libres" qui, avec Nasser et Sadate, avaient fait la révolution de juillet 1952.

M. Moubarak a d'ailleurs succédé

à un de ces "officiers libres", M. Hussein el Chafei, le 16 avril 1975, comme vice-président. Depuis, il était tenu au courant dans le moindre détail des affaires de l'Etat. M. Moubarak est âgé de 53 ans.

M. Moubarak était considéré comme "l'homme des missions officielles". Il a été envoyé par le "rais" pour des tournées dans les pays arabes, avant 1977, en Europe, aux Etats-Unis et en Asie après l'accord de paix égypto-israélien. Il vient d'ailleurs de rentrer des Etats-Unis où le président Sadate l'avait chargé d'une mission "très importante".

Il s'est occupé aussi d'affaires intérieures. C'est après l'avoir consulté que le président Sadate avait, notamment, pris la décision de faire intervenir l'armée pour mettre un terme aux émeutes de janvier 1977.

M. Moubarak, souvent présenté comme "un héros de la guerre d'octobre 1973", alors qu'il commandait les forces de l'air égyptiennes, a réussi à s'affirmer au sein du Parti national démocrate du "rais".

M. Moubarak ne manquait pas une occasion d'attaquer l'URSS, où il avait fait des études, après l'obtention de son brevet de pilote en mars 1950. C'est d'ailleurs lui qui présidait, le mois dernier, la réunion du Conseil des ministres au cours de laquelle avait été prise la décision d'expulser l'ambassadeur soviétique au Caire et tous les experts soviétiques en Égypte, à la suite de la découverte, selon les autorités, d'un "complot" soviétique visant le régime.

Travailleur acharné, M. Moubarak, connu pour sa grande honnêteté, a parfois la réputation d'être plus tranchant que son prédécesseur. Pour beaucoup d'observateurs, cet homme éminemment réaliste marquera certainement d'un nouveau style la fonction présidentielle en Égypte.

LES "8"

(Suite de la première page)

conférence téléphonique et M. Lévesque a aussi rencontré en après-midi ses plus proches conseillers.

Le sous-ministre du ministère des Affaires intergouvernementales, M. Robert Normand, a ensuite adressé un télégramme au principal conseiller du premier ministre Trudeau en matière constitutionnelle.

La missive indique que M. Lévesque attendra le rapport que M. Bennett fera de sa rencontre avec M. Trudeau lundi avant de "réagir" à sa proposition.

Le télégramme contient toutefois le texte intégral de la résolution adoptée vendredi dernier par l'Assemblée nationale du Québec. Le Québec pose comme condition au gouvernement fédéral et à ceux des provinces "qu'ils reprennent sans délai les négociations dans le respect des principes et des conventions qui doivent régir les modifications du régime fédéral canadien."

Un adjoint du premier ministre Trudeau indiquait hier matin, de Melbourne, en Australie, que M. Trudeau maintient ses positions et qu'il n'acceptera aucun changement majeur pouvant atténuer la portée de la formule constitutionnelle et qu'il s'opposera à tout délai important dans le débat.

Toutes les indications recueillies hier au gouvernement du Québec allaient dans le même sens: la réunion tardive de mardi prochain ne peut être prise au sérieux et le Québec ne participera pas à une "simulation de négociations" visant à accréder la démarche fédérale.

Les positions sont aussi fermes à Ottawa. Un porte-parole de l'aile parlementaire libérale du Québec a soutenu au SOLEIL que le caucus était toujours aussi solidaire de la position qu'adopte M. Trudeau. Il a relu le texte de la résolution à laquelle ont souscrit les députés libéraux à Orford, la semaine dernière. Les députés demandent à leur premier ministre de poursuivre son combat pour l'enrichissement d'une charte des droits et libertés, mais maintiennent la porte entrebâillée: ils endossent "l'attitude ouverte" de M. Trudeau et disent: "nous devons donner une dernière chance au premier ministre Bennett et à ses collègues".

Le débat à la Chambre des communes durera deux jours après la reprise des travaux, mercredi.

Toutes les parties jouent entretiens au chat et à la souris, chacune voulant éviter qu'on lui impute publiquement de refuser de négocier.

Un informateur au gouvernement du Québec soutenait hier qu'une majorité de partenaires parmi les provinces dissidentes partageait les mêmes vues que le Québec et que même si une rencontre de quelques premiers ministres avait tout de même lieu chez M. Trudeau mardi, il est déjà acquis qu'elle n'aurait pas une grande signification.

Parmi les premiers ministres dissidents, Allan Blakeney, de Sas-

katchewan, a dit entretenir des réserves quant à la tenue d'une conférence des premiers ministres le jour précédant la reprise des travaux aux Communes.

"Je crains que cette rencontre ne soit destinée à un échec, a déclaré, hier, M. Blakeney, en ajoutant qu'il préférerait participer à une conférence qui permettrait aux parties d'en arriver à une entente sur la constitution."

Il a encore précisé qu'il entendait consulter ses homologues provinciaux avant de s'engager à rencontrer le premier ministre canadien à Ottawa mardi prochain.

Entre-temps, à Saint-Jean, le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Peckford, a déclaré qu'il ne prendrait aucune décision quant à sa participation à une conférence sur la constitution avant d'avoir parlé personnellement à M. Trudeau.

Du côté des premiers ministres qui approuvent le projet Trudeau, William Davis de l'Ontario s'est dit disposé à participer à la conférence convoquée par le premier ministre Trudeau.

le mot du jour

C'est à boire

Lorsque l'on emploie le mot "brevage" pour désigner une boisson non alcoolisée, comme le thé, le café, le lait... on commet un anglicisme. Un breuvage est une boisson d'une composition un peu spéciale comme une tisane.

Pierre BELLEAU

La Quotidienne 9-5-0

Tirage de mardi
 Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
 647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 11h30
 Samedi 9h00 à 11h00

647-3233 647-3394
 RENSEIGNEMENTS REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

au trente et un pour homme

LE COL ROULÉ LAINE D'AGNEAU

24.95

■ une exclusivité simons

notre pull col roulé, en pure laine d'agneau, doux et agréable à porter. col côtelé, manches raglan, fin bord-côte à la taille et aux poignets, gris, naturel, marine, bordeaux, p.m.g.tg. rég. \$35. commandes postales acceptées

la maison
simons
 place ste-foy... place de l'hôtel de ville
 maintenant... aux galeries de la capitale



au trente et un pour homme

PARKA POIDS PLUME



■ doublé duvet et plumes de canard

le parka en solide toile polyester et coton, doublé nylon, entredoublure 70% duvet gris et 30% plumes de canard, fermoir à pression, poches à rabat avec bande de nylon adhésif, poches poitrine à fermeture anti-neige, cordon de serrage à la taille et capuchon amovible, kaki, gris, beige, 36 à 44, \$165.

la maison
simons
 place ste-foy... place de l'hôtel de ville
 maintenant... aux galeries de la capitale

au trente et un pour homme

CABAN DE MOLLETON

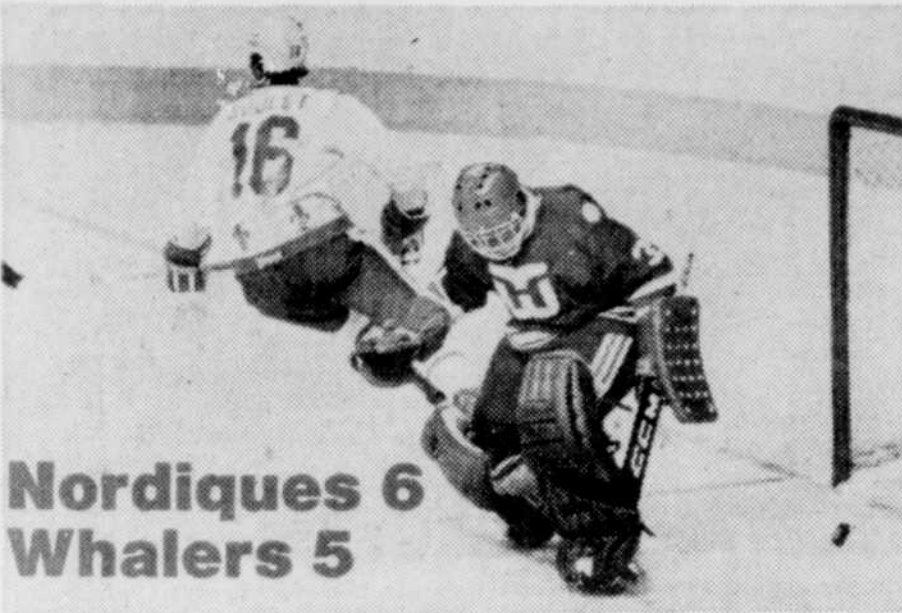


■ mode sportive raffinée

le caban de chaud molleton 85% laine et 15% nylon. Modèle croisé, épaules carrées, deux grandes poches à rabat et deux poches biais repose-bras marine, 36 à 42, \$85. le bonnet de laine assorti, \$7.

la maison
simons
 place ste-foy... place de l'hôtel de ville
 maintenant... aux galeries de la capitale

AUJOURD'HUI



**Nordiques 6
Whalers 5**

Michel Goulet vient de réussir son premier but du match.

NOS RÉGIONS

**L'industrie de la pêche
désire être consultée**

page A-7



Du ski sur des pentes rocheuses

page A-3



**Buchanan garde le
pouvoir en N.-E.**

page A-3



**LE COURRIER DE
L'AUTOMOBILISTE**

Une collaboration spéciale
du Club automobile du Québec

Les automobilistes trouveront des réponses à leurs problèmes dans cette nouvelle chronique qui sera publiée tous les mercredis et ce, à compter d'aujourd'hui, dans le cahier CONSOMMATION.

page B-1



**Ces jeunes du quartier Saint-Jean-Baptiste
sauront apprécier leur maison à la campagne**

page G-1

**NON au système de
paiement électronique**

page B-1

L'attentat reste très mystérieux



Le camion des assassins

Des soldats sur un camion des forces armées font feu en direction du président Sadate alors qu'un autre membre du commando vient de descendre du véhicule et se prépare à lancer une grenade qui n'atteindra pas la tribune.

(D'après AFP, AP, UPI, Reuter et NYTNS) — Vingt-quatre heures après l'assassinat du président égyptien Anouar el-Sadate, le mystère persiste sur l'identité des auteurs et les motifs qui les ont conduits, hier, à abattre le "principal allié" des Etats-Unis au Moyen-Orient.

Une journée après le violent attentat, le 21e à se solder par la mort d'un chef d'Etat au cours des dix dernières années, le monde entier reprenait finalement son souffle, conscient que la continuité du régime du "rais" n'était pas menacée.

Huit dignitaires ont également été tués dans le raid de ce commando. Trente-huit autres ont été blessés.

Malgré l'ampleur de la tragédie, les responsables égyptiens ont décidé d'agir vite. Aujourd'hui, le Parlement doit approuver la nomination du successeur du "rais", le vice-président de l'Egypte, M. Hosni Moubarak. Mercredi prochain, la population du pays sera appelée, par référendum, à approuver ce choix, ce qui ne fait aucun doute.

Aux Etats-Unis, les spécialistes des questions étrangères, dont le secrétaire d'Etat actuel, M. Alexander Haig, et le chef de la diplomatie internationale sous l'administration Nixon, M. Henry Kissinger, soupçonnent le colonel Khadafi, chef de l'Etat libyen, d'avoir trempé dans le coup mais respirent d'aise à la pensée que ni l'Egypte ni Israël ne remettent en question les accords de Camp David. Quoi qu'il en soit, par mesure de prudence, la 6e flotte américaine, est pratiquement en état d'alerte.

Par ailleurs, la mort de M. Sadate a été accueillie par des "explosions de

Voir A-2, SADATE

Moubarak assure la continuité

(D'après AFP, AP, Reuter et UPI) — Le futur président de l'Egypte, M. Hosni Moubarak, dont la confirmation sera sans aucun doute obtenue mercredi prochain, ne pose pas de problème aux Etats-Unis.

Adversaire reconnu de l'Union soviétique, M. Moubarak avait été désigné comme le prochain successeur du "rais" dans un entretien que le président Sadate accordait à son "grand ami" Jimmy Carter, il y a un peu plus d'un mois.

Dans une communication officielle de la Maison-Blanche, hier soir, quelques heures après l'annonce du décès de M. Sadate, le porte-parole du président Reagan, M. David Gergen, mentionnait de plus que les Etats-Unis étaient satisfaits de constater

que le gouvernement égyptien "respecte le processus constitutionnel" en ce qui concerne la succession de l'ancien président.

"Les Etats-Unis, a spécifié M. Gergen, sont satisfaits de la continuité de la politique égyptienne, y compris du maintien de l'engagement de ce pays aux accords de Camp David."

Il a même précisé que ce jugement résultait "de contacts directs" entre les deux gouvernements et non pas simplement d'informations publiques.

En vertu de la constitution égyptienne, le président de l'Assemblée nationale égyptienne, M. Soufi Abou Taleb, a été nommé président par

Voir A-2, MOUBARAK

Autres détails, pages E-1 à E-9, éditorial en page A-4 et chronique de télévision en page H-4



Le futur président

Le vice-président Moubarak alors qu'il annonçait aux Egyptiens la mort du président Sadate dont on voit ici un portrait.

Les "8" refusent d'aller à Ottawa

par J.-Jacques SAMSON

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, et ses partenaires du groupe des huit ne se rendront pas

au 24 Sussex Drive, à Ottawa, mardi, pour une ultime rencontre avec le premier ministre Trudeau avant que celui-ci mette fin au débat à la Cham-

bre des communes sur la réforme constitutionnelle.

Seul, M. Bill Bennett, premier ministre de la Colombie-Britannique et président du caucus des premiers ministres provinciaux, rencontrera M. Trudeau lundi, à la demande du chef du gouvernement central.

A moins d'une volte-face très improbable du premier ministre Trudeau lors de ce tête-à-tête avec M. Bennett, il n'y aura pas de "sommet de la dernière chance", mardi après-midi, à la résidence de M. Trudeau.

Les premiers ministres provinciaux ont reçu l'invitation officielle vers 10h30 hier matin. Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, et les autres membres du groupe des huit se sont entretenus en

Voir A-2, LES "8"

autres nouvelles, pages C-1 et C-2

Le fisc québécois s'en prend au grand spécialiste du stress

MONTREAL (PC) — En vertu de la loi québécoise sur le revenu, le protonotaire de la Cour supérieure a estimé hier que le Dr Hans Selye, le célèbre inventeur de la notion du stress connu mondialement, devait au fisc québécois \$290,179 en arrérages d'impôts pour les années 1974 à 1977.

\$160,942 d'intérêts accumulés au 6 octobre 1981.

Le protonotaire a agi sur les directives du ministère du Revenu du Québec, en se fondant sur un certificat signé par l'un des enquêteurs spéciaux, M. Roger Delage, qui s'est occupé du dossier.

Le Dr Selye effectuait des travaux de recherche sur le stress à l'université de Montréal.

Ce montant comprend

Sommaire

| | |
|--------------------------|--------------|
| Annonces classées | H-7 à H-17 |
| Arts et spectacles | H-2 à H-5 |
| Bandes dessinées | H-17 |
| Bridge | H-13 |
| Carrières et professions | D-12 |
| Consommation | B-1 à B-5 |
| Décès | H-19 |
| Economie-finances | F-1 à F-6 |
| Feuilleton | H-4 |
| Hier et aujourd'hui | D-11 et H-19 |
| Horoscope | H-13 |
| Information régionale | A-7 à A-9 |
| Monde | E-1 à E-18 |
| Mot mystère | H-16 |
| Mots croisés | H-12 |
| Où aller à Québec | H-5 |
| Patron | H-17 |
| Pierre Champagne | A-19 |
| Télévision | H-4 |

météo

Nuageux avec pluie ou bruine passagère, aujourd'hui et demain.

détails, page H-15



**On connaît
not'monde!**



METRO

Nos prix spéciaux de la semaine en pages D-13 + D-14 + D-15